

CHRONOLOGIE HISTORIQUE DE LA REVOLUTION FRANCAISE

Par Laurent Brayard & Jérôme Croyet
Société d'Etudes Historiques Révolutionnaires et Impériales © mars 2010



Janvier 1789

- 24 : Lettre de Louis XVI convoquant ses sujets pour l'élection des Etats Généraux.
- 27 : Affrontements à Rennes entre nobles et étudiants.

Mars 1789

- 5 : Le Comte de Montrevel abandonne ses privilèges.
- 8 : Début des assemblées de communautés pour la rédaction des cahiers de doléances.
- 17 : Assemblée du bailliage de Belley.
- 23 : Assemblée du bailliage de Bourg.

Mai 1789

- 2 : Présentation au roi des députés.
- 5 : Ouverture des Etats Généraux.
- 20 : Le clergé renonce à ses privilèges fiscaux et accepte l'égalité devant l'impôt.
- 22 : La noblesse abandonne ses privilèges fiscaux et accepte l'égalité devant l'impôt.

Juin 1789

- 4 : Décès à Meudon du dauphin Louis Joseph Xavier François.
- 12 : Début de la vérification des pouvoirs des députés par le Tiers Etats.
- 13 : Trois députés du clergé se joignent au Tiers Etats.
- 17 : Constitution du Tiers Etats en Assemblée Nationale.
- 20 : Serment du jeu de paume.
- 25 : 47 députés de la noblesse, dont Philippe d'Orléans, rejoignent le Tiers Etats.
- 27 : Réunion de l'assemblée municipale de Châtillon pour l'établissement d'une milice bourgeoise pour se prévenir de brigands. A la demande de Louis XVI, le clergé et la noblesse se réunissent au Tiers Etats en Assemblée Nationale.
- 30 : Invasion de la prison de l'Abbaye par la foule pour libérer les Gardes Françaises.

Juillet 1789

- 2 : Manifestation au Palais Royal contre la concentration de troupe autour de Paris.
- 6 : Création d'un comité de Constitution à l'Assemblée.
- 9 : Les Etats Généraux s'intitulent Assemblée Nationale Constituante.
- 14 : Prise de la Bastille.
- 16 : Réorganisation de la mairie de Bourg par ses habitants suite à la nouvelle des journées des 12 et 13 Juillet à Paris. Organisation de la milice bourgeoise de Bourg et dépôt des fonds du receveur général à l'hôtel de ville. Rappel de Necker par le roi. Constitution de milices bourgeoises à Lyon et Rennes.
- 17 : Emigration du comte d'Artois, du prince de Condé, du duc de Bourbon et du duc d'Enghien.
- 18 : La nouvelle de la prise de la Bastille pousse les burgiens à tenter de mettre le feu au château de Châles.
- 19 : la Grande Peur touche Bourg.
- 20 : La nouvelle municipalité de Bourg assure le roi de sa fidélité et lui demande de ne pas mettre d'intermédiaire entre lui et le peuple. Début de la Grande Peur.

- 23 : Dix sept nobles de Bresse signent une délibération publique dans laquelle ils déclarent adhérer aux mesures prises par la commune de Bourg.
- 24 : Mise en place d'une nouvelle administration municipale à Paris.
- 25 : La ville de Montluel est touchée par la Grande Peur. Elle décrète le rétablissement d'une milice bourgeoise.
- 26 : Le Comte de Divonne déclare se soumettre à tout nouveau redressement de griefs l'opposant aux habitants de Divonne, si une nouvelle décision de justice est prise. Les corps de métiers de Bourg siègent individuellement pour accepter ou refuser la déclaration de la noblesse du 23.
- 27 : La ville de Châtillon-sur-Chalaronne est touchée par la Grande Peur. Elle décrète le rétablissement d'une milice bourgeoise.

Août 1789

- 4 : Abolition des privilèges et rachat des droits féodaux.
- 9 : Les habitants de Nantua brisent la clôture de l'aumônier pour aller vider sa cave.
- 23 : L'Assemblée Nationale proclame la liberté des opinions religieuses.
- 24 : L'Assemblée proclame la liberté de la presse.
- 25 : Création de la Garde Nationale d'Oyonnax.
- 26 : L'Assemblée adopte la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Octobre 1789

- 1^{er} : Lors d'un banquet offert par les officiers des gardes du corps et du régiment de Flandres, la cocarde tricolore est foulée aux pieds et remplacée par la noire, couleur de la Marie Antoinette.
- 5 : Les femmes de Paris, rejointe par la Garde Nationale, marchent sur Versailles. Marat appelle à l'insurrection.
- 6 : Louis XVI est ramené à Paris.
- 10 : Le docteur Guillotin propose une nouvelle forme d'exécution capitale.
- 12 : Le comte d'Artois demande à l'Empereur Joseph II d'intervenir militairement en France.

Novembre 1789

- 12 : Suivant les ordres de l'intendant de Bourgogne, un détachement de 50 dragons, d'un brigadier, d'un maréchal des logis et d'un lieutenant, du régiment de Lorraine-Dragon se rendant à Lyon cantonne à Pérouges. Décret de l'Assemblée prévoyant l'établissement d'une municipalité dans chaque ville, bourg ou paroisse.
- 16 : Formation de la Garde Nationale de la ville de Belley.

Décembre 1789

- 9 : Décret de l'Assemblée posant le principe de division en départements.
- 10 : Le corps de la Noblesse de Bresse fait don de 3 000 livres à l'Hôtel Dieu de Bourg.
- 14 : Vote de la loi sur l'organisation municipale.
- 17 : Décision de l'Assemblée d'utiliser les biens du clergé pour gager les dettes de l'Etat.
- 22 : Décret de l'Assemblée Nationale organisant l'administration départementale.

Février 1790

- 28 : Décret de l'Assemblée abolissant le monopole des grades d'officiers pour la noblesse.

Mars 1790

- 7 : La municipalité de Meximieux prend un arrêté de police municipale concernant les cabarets.
- 17 : Décret de l'Assemblée décidant la vente des biens du clergé par les municipalités.
- 25 : Des habitants de Bourg demandent la construction d'une levée pavé du pont de la rivière de la Reyssouze jusqu'à la croix de Malivert afin de garantir les prairies des inondations.
- 29 : Condamnation de la Déclaration des droits de l'homme par le pape Pie VI.

Avril 1790

- 1^{er} : Nomination de 2 sergents de ville à Trévoux.
- 14 : Décret de l'Assemblée confiant à l'Etat les dépenses du culte catholique.
- 27 : Création du Club des Cordeliers.

Mai 1790

- 5 : Décret de l'Assemblée instituant l'élection des juges.
- 8 : Décret de l'Assemblée instituant l'uniformité des poids et mesures.
- 14 : Décret de l'Assemblée réglementant la vente des biens du clergé devenus biens nationaux.
- 24 : Création du Tribunal de Cassation.
- 30 : Fête de la Fédération à Lyon.

Juin 1790

- 7 : La population de Rillieux s'attaque aux biens de la famille de la Roue.
- 12 : Avignon demande son rattachement à la France.
- 19 : L'Assemblée abolie les titres, la noblesse héréditaire, les ordres militaires, les armoiries et toutes distinctions.
- 29 : Délibération des députés des Garde Nationale du district de Bourg sur l'ordre de marche de la députation pour la fête de la fédération à Paris. Ils marcheront au nombre de 300, armés de fusils (prêtés par la ville de Bourg), de sabres, guêtres blanches et gibernes.

Juillet 1790

- 14 : Fête de la fédération à Paris.
- 15 : Le garde nationale De Cœur, de Nantua, reçoit un coup de sabre du chasseur Colin, du régiment d'Alsace, alors qu'il tente de s'interposer entre ce dernier et des civils.
- 22 : Louis XVI sanctionne la Constitution Civile du Clergé.
- 25 : Emeute royaliste à Lyon.

Août 1790

- 21 : Création des tribunaux militaires.
- 22 : Les habitants de Jayat réclament leurs armes, enlevées par la Baume Montrevel en 1782 et déposées chez Deydier, auprès du district de Pont-de-Vaux.

- 25 : L'Assemblée Nationale prend un décret qui a pour conséquence l'assèchement des marais de Cullès, Béon, Talissieu, Amésieu, Ceyzérieu, Flaxieu, Pollieu, Laysieu et Lavour. Les administrateurs du district de Belley reçoivent du citoyen Secrétan un devis contenant les moyens d'assécher ces marais. La communauté de Géovraissiat, suite à de nombreux vols commis durant les nuits, demandent au département de l'Ain l'autorisation de faire planter un poteau pour y attacher les voleurs pris entraînés de ravager les campagnes.
- 29 : Proclamation du Roi sur un décret du 22 août 1790 relatif au droit de transit dont les Genevois jouissent dans le Pays de Gex pour le transport de leurs grains.
- 31 : Massacre des soldats suisses à Nancy.

Septembre 1790

- 4 : Démission de Necker.
- 6 : Suppression des parlements et autres cours de justice d'Ancien Régime.
- 7 : Décret de l'Assemblée organisant les Archives nationales.
- 14 : Dix huit contrebandiers transportant des ballots de tabac se font prendre à partis par des employés de la Ferme de Belley qui en abattent un et en capturent quatre.
- 27 : Arrêtés des officiers municipaux de Lagnieu pour établir des patrouilles de 6 hommes, de jour comme de nuit, pour veiller à la conservation des raisons et des récoltes.
- 29 : Décret de l'Assemblée transformant les assignats en papier monnaie.

Octobre 1790

- 19 : Quatre chasseurs d'Alsace et un brigadier portent plaintes contre les habitants de Collonges pour n'avoir pas été payé après avoir été requis durant six jours par les habitants pour les aider à couper et descendre des billes de bois du canton de réserve du village d'Ecorans.

Novembre 1790

- 6 : Thomas Riboud présente une opinion sur la réduction du nombre de district de l'Ain au Conseil du Département de l'Ain.
- 7 : Des voleurs s'introduisent à l'abbaye de Chassagne à Crans pour y dérober des barreaux, serrures et chapes en fer.
- 27 : Décret de l'Assemblée enjoignant aux ecclésiastiques de prêter serment sous peine d'être reconnu réfractaire.

Décembre 1790

- 1^{er} : Loi relative aux demandes en suppression de districts dans les Départements de l'Ain, de la Sarthe et du Var.
- 2 : Entrée de l'armée autrichienne à Bruxelles.
- 5 : Loi relative aux habitants du Pays de Gex et au remplacement du droit de gabelle dont ils étaient redevables.
- 15 : Suppression de la vénalité et de l'hérédité des offices. Loi qui déclare nulles et comme non-avenues, les cartouches délivrées aux cavaliers et sous-officiers du régiment royal-champagne.

Janvier 1791

- 2 : La société populaire de Pont de Vaux s'affilie à celle des Jacobins de Paris.
- 3 : Somation aux ecclésiastiques de prêter serments sous vingt quatre heures.
- 16 : Décret de l'Assemblée changeant le nom de la maréchaussée de France en Gendarmerie Nationale.
- 18 : Des troubles éclatent à Montluel et à Chalamont lors du scrutin pour l'élection du juge de paix.
- 20 : Décret de l'Assemblée sur l'organisation de la justice dans les communes, cantons et départements.

Février 1791

- 1^{er} : Lettre du maire Lyon au maire de Trévoux pour dénoncer des réunions d'aristocrates à Trévoux chez M.Capet, organisées par M. La Chapelle.
- 23 : Installation à Worms du prince de Condé et organisation de l'armée des émigrés.

Mars 1791

- 2 : Suppressions des corporations, jurandes et maîtrises, des octrois et des aides, création des patentes.
- 3 : Décret de l'Assemblée envoyant à la fonte l'argenterie des églises.
- 10 : Condamnation publique de la Constitution Civile du Clergé par Pie VI.
- 20 : Loi stipulant que l'église et le couvent de Brou devaient être distraits de la masse des biens à la municipalité de Bourg. Décret de l'Assemblée supprimant la ferme et la régie générale.
- 24 : La société populaire de Trévoux s'affilie à celle des Jacobins de Paris.
- 25 : La municipalité de Poncin demande aux propriétaires des bancs des halles de les étayer pour ne pas qu'elles s'effondrent.

Avril 1791

- 2 : Mort de Mirabeau.
- 15 : Refus du curé Paret, de Bourg, de reconnaître l'évêque constitutionnel de l'Ain, déclarant ne reconnaître que l'autorité de l'archevêque de Lyon.
- 16 : Le Conseil Général de la municipalité de Bourg décide de mettre en vente le toit du grand cour des halles de Bourg car il menace de s'effondrer car c'est un bien national.
- 18 : Le directoire du district de Montluel fixe le salaire de la journée de travail à 12 sols dans toutes les municipalités du district.
- 20 : La société populaire de Châtillon en Dombes s'affilie à celle des Jacobins de Paris.

Mai 1791

- 8 : La société populaire de Châtillon-sur-Chalaronne s'abonne à la Gazette Universelle du dombiste Cerisier.
- 10 : Création de la haute Cour pour juger les crimes contre la sûreté de l'Etat.
- 15 : La société populaire de Châtillon-sur-Chalaronne s'abonne aux Annales Patriotiques, à la Feuille Villageoise, à l'Ami des Patriotes et au Journal du Soir sans réflexion.
- 15 : Loi relative à l'exportation des charbons de bois de la vallée de Chézery et de Lélex.

- 30 : Décret ordonnant le transfert des cendres de Voltaire au Panthéon.

Juin 1791

- 12 : Loi relative à la vente des bâtiments composant l'ancien Hôtel-Dieu de Bourg et des objets qui en dépendent.
- 14 : La municipalité de Collonges demande l'établissement d'un bureau des douanes dans leur commune. Loi Le Chapelier abolissant les corporations et interdisant les grèves et coalitions ouvrières.
- 20 : Fuite de Louis XVI.
- 21 : Arrestation de Louis XVI et de sa famille à Varennes.
- 24 : Le district de St Rambert apprend l'arrestation de Louis XVI à Varennes à la municipalité de Poncin.

Juillet 1791

- 3 : Engagement de Joubert dans la Garde Nationale Volontaire à Pont de Vaux.
- 7 : Lettre des administrateurs du district de Pont de Vaux qui annoncent que les autorités constituées sont autorisées à faire réduire, au niveau de ceux de l'infanterie et à leur frais, les fusils distribués aux communes pour les gardes nationaux.
- 10 : La société populaire de Châtillon sur Chalaronne s'abonne au Journal des Débats de la Société des Amis de la Constitution de Paris.
- 16 : Scission entre Jacobins et Feuillants.
- 17 : Fusillade du Champs de Mars.
- 19 : Décret de l'Assemblée organisant une police municipale et correctionnelle.
- 28 : Décret de l'Assemblée portant organisation de la Garde Nationale.
- 31 : Organisation de la Garde Nationale de la ville de Châtillon sur Chalaronne.

Août 1791

- 3 : Le 21e Régiment d'Infanterie de Ligne est envoyé en garnison à Pierre-Châtel.
- 4 : Le Directoire du Département de l'Ain autorise les propriétaires à abattre le toit des halles de Bourg.
- 7 : Prise de mesures de répressions par Valentin Duplantier, commissaire du Roi au Tribunal du District de Bourg, suite à des dévastations commises suites à des attroupements dans la paroisse de Foissiat.
- 9 : Décret de l'Assemblée proclamant la France indivisible.
- 16 : Arrêté du Directoire du Département de l'Ain pour la formation de compagnies de Gardes Nationaux Volontaires.
- 30 : L'administration du département de l'Ain autorise la municipalité de Sauvigny à engager comme instructeur de la Garde Nationale le citoyen Lefevre, ancien sergent au régiment d'Enghein.

Septembre 1791

- 2 : Décret de l'Assemblée supprimant l'ordre des avocats.
- 3 : Formation des compagnies de Gardes Nationaux volontaires de l'Ain dans les chefs-lieux de districts.
- 12 : Loi relative à la translation des religieuses de la Visitation de Belley.
- 13 : La Constitution est ratifiée par Louis XVI.

- 14 : Intégration d'Avignon et du comtat Venaissin après un plébiscite favorable.
- 16 : Décret de l'Assemblée sur la police de sûreté, la justice criminelle et les jurys.
- 27 : La citoyenneté française est accordée aux juifs.

Octobre 1791

- 1^{er} : Première séance de l'Assemblée Législative.
- 25 : Refus du district de Bourg d'autoriser la vente des écuries communales de Bourg situées à la Grenette.

Novembre 1791

- 12 : Appel de Louis XVI aux émigrés pour revenir en France.
- 22 : L'émigré Forecrand de Groissiat est fait chef de section par le comte d'Artois et de Provence dans le régiment des Chevaliers de la Couronne de l'armée de Condé.
- 29 : Décret de l'Assemblée enjoignant aux prêtres réfractaires de prêter le serment civique sous peine d'être considéré comme suspect.

Décembre 1791

- 1^{er} : Formation du 2e bataillon de volontaires de l'Ain.
- 11 : Formation du 3e bataillon de volontaires de l'Ain.
- 15 : La société populaire de Châtillon sur Chalaronne suspend son abonnement à la Gazette Universelle.
- 20 : Arrivée à Pérouges, pour étape, du 2^e bataillon de volontaires de Rhône et Loire.
- 25 : Emission de 2 000 billets de confiance de 5 sols et de 2 000 billets de confiance de 10 sols par la municipalité de Trévoux.
- 28 : Décret de l'Assemblée sur l'organisation des bataillons de volontaires.

Janvier 1792

- 2 : Décret de l'Assemblée datant du 1^{er} janvier 1789, l'An I de la Liberté.
- 3 : Le directoire du département de l'Ain autorise la municipalité de Nantua à niveler la place devant l'église de l'abbaye pour l'entraînement du 1^{er} bataillon de volontaires de Rhône et Loire.
- 15 : La société populaire de Châtillon sur Chalaronne s'abonne à la Semaine Politique et Littéraire de Camille Desmoulins.
- 19 : Le département de l'Ain arrête la mise en place d'un réverbère dans la rue principale de St Rambert.
- 21 : Formation du 1er Bataillon de volontaires de l'Ain.
- 25 : Joseph Auguste de Reydellet de Nantua est admis dans les Chevaliers de la Couronne à l'armée de Condé.
- 26 : Emission de billets patriotiques à Châtillon sur Chalaronne.

Février 1792

- 1^{er} : Décret de l'Assemblée portant l'obligation d'avoir un passeport pour se déplacer à l'intérieur du pays.

- 8 : Le Directoire du Département du Gard écrit au Directoire du Département de l'Ain pour le féliciter des mesures sévères prises le 16 janvier contre les fanatiques qui ont été excités par les Lettres Pastorales du Conseil Episcopal de l'Ain.
- 9 : Décret de l'Assemblée confisquant les biens des émigrés au profit de la Nation.
- 18 : Emission de bons de 6 sols aux ateliers de secours dans le District de Trévoux.
- 23 : Le Directoire du Département de l'Ain prend un arrêté qui transfère le magasin de poudre de Bourg des Capucins à la tour de Bourgneuf, après travaux.
- 28 : Arrivée à Pérouges, pour étape, de deux escadrons du 10^e régiment de chasseurs à cheval.

Mars 1792

- 4 : Blanc-Désisles lit d'un discours aux Volontaires de Rhône-et-Loire lue à la société populaire de Bourg.
- 9 : Création de la société populaire de Meximieux.
- 13 : Emission de 12 000 livres en billets de confiance à Montluel. Arrivée à Pérouges, pour étape, de 4 compagnies du 21^e Régiment d'Infanterie de Ligne.
- 15 : Nomination de ministres Girondins.
- 26 : Arrivée à Pérouges, pour étape, de 4 compagnies du 12^e bataillon de chasseurs à pied.

Avril 1792

- 4 : Emission de 6 000 livres en billets de confiance à Thoissey.
- 5 : Organisation des bataillons de Gardes Nationaux du district de Châtillon.
- 8 : Pétition des habitants de Bourg à la municipalité pour obtenir la réunion des sections de la ville pour obtenir une caserne, la nécessité d'un plus grand nombre de billets de confiance et pour empêcher l'accaparement des denrées.
- 12 : Arrivée à Pérouges, pour étape, du 2^e bataillon du 50^e Régiment d'Infanterie de Ligne.
- 14 : Arrivée à Pérouges, pour étape, du 2^e bataillon du 23^e Régiment d'Infanterie de Ligne.
- 17 : Arrivée à Pérouges, pour étape, du 2^e bataillon du 101^e Régiment d'Infanterie de Ligne.
- 19 : Le toit des halles de Bourg est démolie et la rue est ouverte. Emission de 4 000 livres en billets de confiance à Chalamont.
- 20 : Déclaration de la guerre au roi de Hongrie et de Bohême. Arrivée à Pérouges, pour étape, de 4^e compagnies du 4^e régiment de chasseurs à cheval.
- 21 : Arrivée à Pérouges, pour étape, du 2^e bataillon du 10^e Régiment d'Infanterie de Ligne.
- 23 : Arrivée à Pérouges, pour étape, du 2^e bataillon du 35^e Régiment d'Infanterie de Ligne.
- 28 : Emission de 3 000 livres en billets de confiance à Montmerle.

Mai 1792

- 8 : Arrivée à Pérouges, pour étape, du 2^e bataillon du 72^e Régiment d'Infanterie de Ligne.
- 12 : Passage à l'ennemi des régiments de hussards Saxe et Bercheny.
- 16 : Le général d'Oraison est nommé commandant militaire du département de l'Ain.
- 27 : Décret de l'Assemblée ordonnant la déportation des prêtres réfractaires.
- 31 : Loi qui autorise, Kellermann, La Fayette et Luckner sont chargés de lever chacun trois légions composées de 18 compagnies légères à pied et 8 à cheval (compagnie à 108 hommes et 3 officiers).

Juin 1792

- 11 : Arrivée à Pérouges, pour étape, du 63^e Régiment d'Infanterie de Ligne.
- 12 : Tirage au sort d'une aumône loterie à l'issue de la messe à Bourg, pour une jeune fille et un jeune garçon.
- 14 : Le général d'Oraison dépose son ordre de mission au directoire du département de l'Ain.
- 20 : Les Tuileries et les appartements de la famille royale sont envahis par la foule pour manifester contre le veto royal.
- 30 : Décret de l'Assemblée Nationale qui érige l'église des religieux bénédictins de Nantua en église paroissiale et qui ordonne la vente de l'ancienne église paroissiale de Nantua au profit de la Nation. Idem pour Ambronay, à la même date. Une inondation sinistre les communes de Pouilat, Germaniat et Toulangeon.

Juillet 1792

- 2 : Emission de billets patriotiques d'une valeur globale de 8 000 livres par la municipalité de Trévoux.
- 4 : Décret de l'Assemblée Nationale relatif à l'adjudication de trois moulins situés sur la rivière du Merlod, dans le district de Nantua (loi complémentaire du 11 juillet 1792). Les douaniers du poste de Collonges saisissent une malle et une caisse contenant les effets et les armes (2 sabres et 2 pistolets) du colonel migré du 4^e régiment de chasseurs à cheval, Jobal, parmi lesquels les cravates d'étendards du régiment.
- 10 : Le citoyen Guillon avance la somme de 616 livres pour l'achat de 6 drapeaux pour les Gardes Nationales de Pont de Vaux.
- 11 : La Patrie est déclarer en danger.
- 14 : Fête de la Fédération à Pont de Vaux, regroupant les Gardes Nationales des trois cantons du district.
- 15 : La Patrie est déclarée en Danger à Bourg.
- 19 : Sur les plans de l'architecte Louis-Alexandre Reux de Lyon, la guillotine pour les exécutions du tribunal criminel de l'Ain est commandée à deux artisans de Bourg. La lame est forgée à St Amour.
- 25 : Manifeste de Brunswick menaçant Paris d'une exécution totale si les parisiens ne se soumettent pas à Louis XVI.
- 27 : Parution du numéro 12 du Journal du Département de l'Ain.
- 31 : Loi qui autorise la création d'une légion supplémentaire pour l'Armée du Midi, avec 18 compagnies à pied et 4 à cheval.

Août 1792

- 1^{er} : Le 101^e Régiment d'Infanterie de Ligne, dit Royal Liégeois, de l'armée du Midi est cantonné à Trévoux avec 3 compagnies franches de la Légion du Midi. Création d'une légion franche étrangère forte de 4 escadrons de chasseurs à cheval, 4 bataillons d'infanterie, 1 bataillon de chasseurs, 2 compagnies d'artillerie et 50 ouvriers.
- 2 : Le Directoire du Département de l'Ain s'abonne à la Gazette Universelle.
- 4 : La société populaire de Bourg accueille quatre marseillais sur leur route pour rejoindre les qui demandent la déchéance du roi et alertent les sociétaires sur le danger que représentent les prêtres.
- 7 : Arrivée de 6 compagnies du 10^e Régiment d'Infanterie de Ligne à Lagnieu.
- 10 : Prise des Tuileries par les fédérés Marseillais, Toulonnais et Brestois.

- 13 : Ordre du général d'Oraison de lever la moitié des grenadiers de la Garde Nationale de l'Ain pour former le plus rapidement possible quatre bataillons de volontaires nationaux. Création d'une légion franche Allobroge, forte de 14 compagnies légères à pied, 1 compagnie d'artillerie légère et 3 compagnies de dragons légers.
- 14 : Nouveau serment à la Liberté et à l'Égalité imposé aux ecclésiastiques.
- 15 : La société populaire de Bourg envoie une lettre de félicitations à l'Assemblée Nationale pour la suspension de Louis XVI.
- 22 : Début de l'insurrection royalistes en Vendée et prise de Châtillon sur Sèvre.
- 24 : Le Directoire du Département de l'Ain interdit la circulation de plusieurs journaux monarchistes.
- 26 : L'Assemblée décrète une levée de 30 000 hommes.
- 27 : Blanc-Désisles propose au Conseil Municipal de la ville de Bourg de substituer sur la façade de la mairie le nom d'Hôtel de Ville par Maison Commune, ainsi que d'effacer les armes de la royauté.
- 28 : Guichellet avance 13 428 livres pour l'achat de 300 fusils pour le district de Pont de Vaux.
- 29 : Le ministre de l'intérieur Roland nomme le prêtre journaliste Laussel, missionnaire-patriote dans les départements de l'Ain et de Rhône et Loire.
- 30 : Siège de Verdun par les Prussiens.

Septembre 1792

- 2 : La municipalité de Bourg nomme 8 commissaires pour désarmer les personnes reconnues suspectes d'après la loi du 28 Août 1792. La municipalité de Lagnieu organise des patrouilles pour surveiller les récoltes. Début des massacres des prisons. Création d'un corps dénommé les hussards de la Liberté sous le commandement du citoyen Dumont (2^{ème} corps des hussards de la liberté).
- 3 : Le Conseil Exécutif nomme les citoyens Chartrey et Michel commissaires pour les départements de l'Ain, Rhône et Loire, Seine et Marne, Yonne et Saône et Loire. Levée de compagnies de chasseurs à cheval sous le nom de Hussards-Braconniers par le citoyen Landrieux. 4 compagnies sont à l'Armée du Nord et sont connus sous le nom de 16^{ème} régiment de chasseurs à cheval.
- 4 : Emeute à Châtillon sur Chalaronne lors d'une réquisition de blé. Siège de Thionville par les troupes émigrées. Création de la légion germanique, comprenant 1 000 hommes à cheval et 2 000 à pied, comprenant 4 escadrons de cuirassiers légers, 4 escadrons de piqueurs à cheval, 2 bataillons de chasseurs, 1 bataillon d'arquebusiers, 1 compagnie d'artillerie.
- 7 : Création d'une légion franche à cheval des Américains et du Midi, à 4 escadrons de deux compagnies. Le régiment est formé à la base d'un noyau de gens de couleurs.
- 9 : Loi relative au 101^{ème} Régiment d'Infanterie, cantonné à Trévoux et Saint-Trivier-sur-Moignans.
- 12 : Création d'une compagnie franche de la liberté de Rosenthal. Compagnie formée de 237 chasseurs à pied et 75 à cheval.
- 16 : Les deux commissaires du Conseil Exécutif viennent de Mâcon à St Laurent sur Saône pour réprimer des troubles frumentaires initiés le 14 suite à leurs propos révolutionnaires sur la souveraineté du peuple aux volontaires de Saône et Loire réunis à Mâcon. L'assemblée électorale du département pour la nomination des députés à la Convention se tient à Montluel durant 3 jours. Création d'une légion nationale des Pyrénées composée de 1 600 chasseurs à pied, 600 chasseurs à cheval, 200 artilleurs et 100 ouvriers.
- 17 : La guillotine du département de l'Ain est livrée à l'administration du département.
- 19 : Création du musée du Louvre.

- 20 : Victoire de Valmy. Dernière séance de l'Assemblée Législative.
- 21 : Le procureur général syndic du département de l'Ain écrit à Roland pour lui faire part de ses craintes quand aux agissements révolutionnaires des commissaires du Conseil Exécutif. Première séance de la Convention Nationale. Abolition de la royauté en France et proclamation de la République.
- 22 : Entrée des troupes françaises à Chambéry. Au moment où Victor-Amédée signe une convention militaire avec l'Autriche, sans déclaration de guerre, Montesquiou entre en Savoie et Anselme à Nice, fuite des autorités civiles et militaires du duché ainsi que de la noblesse et des émigrés français vers Genève, Piémont ou Aoste.
- 24 : Création de la Société populaire de Chambéry. Emigration de Mgr Paget d'Annecy et Mgr Montfalcon de Moûtiers ainsi qu'une partie de la noblesse.

Octobre 1792

- Octobre 1792 : Organisation à Lille et Saint-Omer d'un régiment de cheveu-légers de West-Flandre.
- 2 : Thomas Riboud est de retour à Bourg sous les menaces des Jacobins de la ville.
- 6 : Dubois-Crancé, Simond, Lacombe-Saint-André et Gasparin, commissaires de la Convention convoquent une assemblée des communes du duché de Savoie.
- 7 et 11 : Décrets nommant trois commissaires dans les départements du Doubs, du Jura et de l'Ain, chargés d'y évaluer l'état des forces de la République et de penser un plan de défense.
- 8 : Formation création de deux escadrons de cavalerie légère du Calvados.
- 10: Laussel, accompagné du savoisien Caffé, vient faire un discours anti monarchiste à la société populaire de Bourg.
- 22 : Première réunion de l'Assemblée dite "*des Allobroges*" à la cathédrale de Chambéry. Demande de réunion de la Savoie à la France par l'Assemblée nationale des Allobroges. Genève sauve son indépendance en renvoyant les Bernois et en proclamant sa neutralité. Menacé d'arrestation, Montesquiou passe en Suisse.
- 26 : L'Assemblée des Allobroges confisque les biens du clergé, interdit les voeux monastiques et fixe un traitement pour le clergé savoyard.
- 27 : L'Assemblée des Allobroges abolit les titres de noblesse et les privilèges en Savoie.
- 29 : L'Assemblée des Allobroges se dissout, remplacée par une Commission provisoire. Doppet Simond retournent à Paris pour porter le voeu des Allobroges de leur réunion à la France.
- 30 : Décret relatif à l'érection de Montluel en ville-siège des assemblées électorales.

Novembre 1792

- 6 : Défaite des Autrichiens à Jemmapes.
- 7 : Formation d'un corps des hussards de la liberté commandé par le citoyen Rutteau comme 1^{er} corps des hussards de la liberté.
- 11 : Arrivée à la Convention des députés savoisiens aidés par Hérault de Sechelles et l'évêque Grégoire.
- 13 : Discours de St Just à la Convention sur le jugement de Louis XVI.
- 16 : Plainte des boulangers de Bourg du manque de farine alors que la récolte a été normale.
- 19 : La Convention accorde "*Aide et fraternité*" à tous ceux qui font appel à elle pour la liberté.
- 20 : Découverte de l'armoire de fer aux Tuileries et mise à jour de la corruption de Mirabeau et de la correspondance secrète de Louis XVI.

- 21 : Le district de Montluel prévient les municipalités de son arrondissement que des lyonnais sont venus dans les districts de Montluel et Trévoux pour voler des grains ou les soustraire à la bonne foi des habitants en se faisant passer pour des pauvres.
- 23 : Formation de deux nouveaux régiments des 6^{ème} et 7^{ème} hussards. Ces deux régiments reçoivent surtout des déserteurs de la ligne.
- 26 : Des volontaires du 1^{er} bataillon du Puy de Dôme en patrouillent sur la frontière franco-suisse, à Versoix, arrêtent et saisissent le valet de chambre de Mme Necker, Eloi Gefroy, qui tente de faire passer en Suisse 121 louis d'or, soit 2980 livres.
- 27 : La Convention accepte l'annexion de la Savoie, qui devient "provisoirement" le 84^o département français sous le nom de "*Mont-Blanc*".
- 28 : la Convention délègue quatre commissaires pour organiser la Savoie : Grégoire, Hérault de Sechelles, Simond et Jagot.
- 30 : Necker écrit au département de l'Ain pour demander la levée des scellés apposés sur son argent.

Décembre 1792

- 6 : Le 4e bataillon de Volontaires de l'Ain, dépendant de l'armée des Alpes, est cantonné à Collonges. Le 5e bataillon de Volontaires de l'Ain est à St Genis. Le 6e est à Gex. Le 1er bataillon de volontaires de l'Ariège est à Bourg, le 1er bataillon de volontaires du Puy de Dôme est à Ferney, une compagnie franche est à Bourg, une autre à Montmerle, et une troisième à Trévoux. Le 11e Régiment d'Infanterie de Ligne est cantonné à Versoix, le 8e régiment de dragons est cantonné à Collonges et Seyssel. Des escadrons du 4e régiment de Chasseurs à Cheval sont cantonnés à Collonges et St Genis. La légion franche des Américains et du Midi est transformée 13^o régiment de chasseurs à cheval.
- 11 : Début du procès de Louis XVI.
- 10 : La Convention confirme la levée de la Légion des Ardennes par Dumouriez faite en juillet 1792. Composée de 2 bataillons d'infanterie légère et de 4 escadrons de hussards. Il participe aux opérations de guerre en Belgique et en Hollande avant de prendre le numéro 23 dans les chasseurs à cheval.
- 21 : La municipalité de Béliignieux écrit au directoire du district de Montluel pour lui annoncé que les communaux situés au lieu dit les Bruyères du Follieu ont été partagé en portions égales entre les citoyens de cette commune suivant le vœu du procureur général syndic du département de l'Ain du 7 Décembre.
- 26 : Le Conseil Général de la Municipalité de Bourg accepte le projet de changement de nom des rues de Blanc-Désisles.
- 27 : Le Directoire du département de l'Ain écrit à la municipalité de Pérouges pour qu'elle utilise les assignats pour régler les dépenses des étapes des militaires.

Janvier 1793

- 11 : L'administration du district de Trévoux écrit à Merlino pour le remercier de l'achat et de l'envoi de 2 médailles.
- 14 : Le Conseil Général de la Ville de Bourg adopte le changement de nom des rues après une proposition de Blanc-Désisles, soutenu par Rollet-Marat, Reydellet, Dufour et Bottier.
- 21 : Adjudication en faveur de Joseph-Marie Ballet, horloger, de l'allumage et de l'entretien des 8 réverbères de Nantua. Exécution de Louis XVI.

Février 1793

- Février 1793 : Le régiment de cheveau-légers de West-Flandre à l'expédition de Hollande décidé par le général Dumouriez.
- 1^{er} : Déclaration de guerre au roi d'Angleterre et au stathouder de Hollande.
- 8 : Le département de l'Ain apprend la déclaration de guerre avec l'Angleterre.
- 14 : Annexion à la France de la principauté de Monaco.
- 24 : La société populaire de Lyon porte plainte contre le médecin Gilibert, candidat des modérés à la mairie de Lyon. Il est accusé d'avoir conspiré pour la destruction des clubs et d'avoir dit qu'il fallait purger la municipalité d'un tas de brigands ignares. Décret de la levée des 300 000 hommes. Décret d'amalgame de deux bataillons de volontaires à un bataillon de ligne pour former une demi-brigade.
- 25 : Election de la municipalité de Lyon auquel participent 10 094 citoyens. Bertrand, candidat des jacobins lyonnais et ami de Chalier, obtient 4 365 voix et Gilibert 3 613 voix. Aucun candidat n'ayant eu la majorité un nouveau scrutin est organisé. Laussel, procureur de la commune de Lyon, accuse Gilibert d'être un des auteurs des troubles des 18 et 19 février. Legendre, Bazire et Rovère, députés, sont nommés par la Convention pour ramener le calme à Lyon.
- 26 : Le département de l'Ain autorise la municipalité de Jujurieux à poursuivre le notaire Genevay au tribunal d'Ambérieu pour le faire condamner à payer la valeur des droits féodaux. A Lyon, le médecin Gilibert est arrêté et mis en prison. Formation du 9^{ème} régiment de hussards avec un millier de cavaliers portant le titre d'éclaireur et commandé par le colonel Fabre-Fonds dans la région de Nancy.
- 27 : Nouveau scrutin à Lyon. Gilibert est élu maire devant Bertrand. Dumont, colonel du 2^{ème} corps des hussards de la liberté, quasiment nu et désarmé lors d'une inspection diligentée par le général Dumouriez, est destitué

Mars 1793

- 1^{er} : De sa cellule, Gilibert annonce qu'il accepte le poste de maire de Lyon. Décret d'annexion de la Belgique à la France. Création dans le département belge de Jemmapes du 20^{ème} régiment de dragons.
- 2 : Les représentants envoyés par la Convention assistent à la séance du district de Lyon et annoncent qu'ils sont là pour rétablir l'ordre. Début de l'insurrection royaliste en Bretagne.
- 4 : Gilibert, toujours en prison, face à l'insistance des représentants, refuse son mandat. Emeute à Cholet contre la levée des Volontaires.
- 5 : Réunion des compagnies franches des hussards de la mort, des hussards de l'égalité et des hussards de la légion du Midi dite à ce moment légion des Alpes, pour former le 14^{ème} régiment de chasseurs à cheval.
- 6 : Création à Angers du 19^{ème} régiment de dragons avec diverses compagnies franches de volontaires nationaux à cheval des départements voisins.
- 7 : Déclaration de guerre de la Convention au roi d'Espagne. Levée de deux nouveaux régiments de chasseurs à cheval, dits chasseurs des côtes, l'un dans les départements de Bretagne, l'autre dans ceux de Normandie.
- 8 : Suite à un troisième scrutin, Gilibert est de nouveau élu maire de Lyon par 6 481 voix sur 9 998.
- 9 : Les conventionnels Amar et Merlin sont nommés dans l'Ain pour accélérer la levée des 300 000 hommes.
- 10 : Création du Tribunal révolutionnaire à Paris.
- 11 : Début de la levée des 300 000 hommes dans le district de Trévoux. Début de l'insurrection vendéenne.

- 14 : Election des 11 volontaires de Châtillon la Palud. Election des 2 volontaires de Rouzuel et des 3 de Chatenay. A Lyon, les représentants font arrêter l'abbé Laussel, procureur de la commune de Lyon et son secrétaire Leclerc. Accusés d'avoir arrêter arbitrairement des citoyens, ils sont envoyés devant le tribunal Révolutionnaire de Paris. Prise de Cholet par les vendéens. Un 24^{ème} régiment de chasseurs à cheval est formé à l'Armée des Pyrénées Occidentales, composé de cavaliers volontaires, il est considéré comme un excellent régiment brave et patriote.
- 15 : Election des 14 volontaires de Chalamont.
- 18 : Arrivée à Bourg d'Amar et Merlino.
- 19 : Décret de la Convention punissant de mort les insurgés de Vendée.
- 20 : La ville de Bourg et les représentants apprennent par un courrier extraordinaire le soulèvement vendéen.
- 21 : Arrêtés d'Amar et Merlino ordonnant la mise en arrestation de tous les suspects. Création des comités de surveillance. Création du premier comité de surveillance de l'Ain à Charix.
- 22 : Le Conseil Général de Bourg délivre 100 mandats d'arrêt. L'unique escadron du 2^{ème} corps des hussards de la liberté est dissout.
- 25 : Signature d'un traité d'alliance entre l'Angleterre et la Russie contre la France.
- 30 : Amar et Merlino sont à Nantua, ils écrivent leur satisfaction au département de l'Ain dans le zèle de leur ministère.

Avril 1793

- 5 : Trahison de Dumouriez.
- 6 : Création du Comité de Salut Public.
- 7 : Amar et Merlino demande au procureur général syndic du département de faire arrêter la citoyenne Marron Bouvent, suspectée de royalisme.
- 8 : Les corps administratifs lyonnais se réunissent en Comité de Salut Public.
- 9 : Cinquante et un chevaux de selle et dix neuf chevaux de trait sont réquisitionnés dans le district de Châtillon pour l'armée. A Collonges, la municipalité arrête un genevois Raymond Buffle, reconnu recruteur pour l'armée de Condé.
- 11 : Départ de trente quatre volontaires du district de Trévoux, tout équipé, pour l'armée du Rhin.
- 12 : Amar et Merlino sont à Thoissey, où ils apprennent les troubles qui ont perturbé le recrutement à Thoissey et Garnerans. Le soir, ils se rendent à Fareins.
- 13 : Départ de trente neuf volontaires du district de Trévoux, tout équipé, pour l'armée du Rhin. A Lyon, une députation de la section de la grande Côte demande à la municipalité la création d'un Tribunal Révolutionnaire.
- 16 : Départ de quarante huit volontaires du district de Trévoux, tout équipé, pour l'armée du Rhin.
- 18 : Les représentants du peuple font arrêter 93 personnes à Lyon, dans le café Gerbert sur les quais du Rhône, suite à la dénonciation faite par les jacobins de ce lieu comme un rendez vous de girondins.
- 19 : Départ de cent volontaires du district de Trévoux, tout équipé, pour l'armée du Rhin.
- 22 : Départ de quarante quatre volontaires du district de Trévoux, tout équipé, pour l'armée du Rhin. A Paris, les députés de l'Ain, Mollet, Gauthier des Orcières, Deydier et Royer adresse une lettre à l'administration du département de l'Ain dans laquelle il propose de distinguer les détenus ; ceux arrêter par les représentants en mission et ceux arrêtés par les administrations.

- 24 : Le Conseil Général du Département de l'Ain dénonce à la Convention la politique d'arrestation d'Amar et Merlino dans l'Ain.
- 25 : Le procureur général syndic du département de l'Ain, Duhamel, signe le mandat d'arrêt de Marron-Belvey. Il est arrêté le jour même. Départ de soixante quatre volontaires du district de Trévoux, tout équipé, pour l'armée du Rhin.
- 27 : La compagnie noire, forte de 73 hommes, quitte le 13^e régiment de chasseurs à cheval.
- 28 : Création du comité de surveillance de Dortan.
- 30 : décret relatif à un procès mettant en cause le juge de paix de Pont-de-Vaux au sujet de la lacération de drapeaux d'anciennes corporations et confréries. Quarante prêtres déportés et émigrés se sont réfugiés à la Chartreuse de Portes et refusent de sortir malgré les exhortations du juge de paix du canton de Lhuis accompagné de deux cents hommes.

Mai 1793

- 4 : Départ de vingt volontaires du district de Trévoux, tout équipé, pour l'armée du Rhin. Les administrateurs du département de l'Ain invitent les administrateurs du district de St Rambert à prendre des mesures contre le rassemblement de prêtres et d'émigrés dans la Chartreuse de Portes.
- 5 : Les administrateurs du département de l'Ain demandent des armes au Comité de Salut Public.
- 9 : Une députation des jacobins lyonnais se rend à la séance du Directoire du département du Rhône pour inviter les administrateurs à se rendre à la mairie installer le Tribunal Révolutionnaire de Lyon, mais le département refuse.
- 11 : Une inspection signale un manque de 337 carabines, 340 pistolets et de 150 sabres pour un effectif de 547 hommes au 13^e régiment de chasseurs à cheval.
- 13 : Le Conseil Général du département de l'Ain ordonne l'ouverture dans les postes de Meximieux, Montluel et Bourg de toutes les lettres venant et partant du département.
- 14 : Les représentants du peuple à l'armée des Alpes se réunissent aux corps administratifs lyonnais. Ils décident de la création d'une armée révolutionnaire de 6400 hommes dans le district de Lyon.
- 15 : La Convention prend un décret interdisant la création de tribunaux révolutionnaires. A Lyon, le Comité de Salut Public de Lyon prend ses fonctions.
- 16 : Amar et Merlino sont à Fareins. Ils prennent un arrêté confirmant la mise en prisons des suspects jusqu'à ce que la Convention en ait décidé autrement. Les deux conventionnels menacent de dénoncer les administrateurs du district de Trévoux pour avoir dit qu'ils voulaient élargir les détenus de Thoissey.
- 17 : Le Conseil Permanent du Département envoie deux commissaires acheter des sabres et des canons à Lyon et à St Etienne. Le procureur général syndic du département de l'Ain demande la venue à Bourg d'un commissaire de chaque district avec les noms des personnes sur lesquelles une réquisition pécuniaire pourra être levée.
- 18 : L'administration du département de l'Ain déclare siéger en permanence en raison des troubles qui agitent la région de Lyon puis prend un arrêté pour lever une force armée départementale formée par les gardes nationaux.
- 19 : Le district de Trévoux écrit à l'administration centrale du département de l'Ain au sujet des arrestations ordonnées par Amar et Merlino. Suite à ce courrier, l'administration du département de l'Ain prend un arrêté qui réfute les pouvoirs d'Amar et Merlino dont la conduite est qualifiée d'incivique et déclare caduque leur arrêté du 16 Mai. Une députation de l'Ain dénonce la politique d'incarcération des suspects d'Amar et Merlino et de la Municipalité de Bourg à la barre de la Convention. A Lyon, les sections réunies pour la création des comités de surveillance déclarent leur permanence.

- 20 : Création du comité de surveillance de Château Gaillard.
- 21 : Départ de dix huit volontaires du district de Trévoux, tout équipé, pour l'armée du Rhin.
- 23 : Le marché de Meximieux, qui existe depuis les titres de 1380 et les lettres patentes de 1532 expédiées par Charles de Savoie, est rétablie tous les mercredis ou tous les quintidis de chaque décade, par arrêté du Département de l'Ain. La municipalité de Lyon, réunie au Comité de Salut Public de Lyon, interdit la permanence des sections.
- 25 : Le Directoire du Département du Rhône déclare nulle la décision de la municipalité de Lyon du 23. Cette dernière déclare que ne pouvant plus appliquer les mesures projetées pour assurer la tranquillité, rejette la responsabilité des évènements sur le Département.
- 26 : Rébellion de la Corse sous l'impulsion de Paoli. Joubert est blessé à la jambe à la prise d'Isola. Plusieurs sections modérés lyonnaises se rendent à l'administration du département de Rhône et Loire pour la félicité. Le département de Rhône et Loire demande au district de Lyon de dire à la municipalité de Lyon de prendre des mesures pour le maintien de l'ordre. En fin d'après midi, bien que la municipalité de soit exécutée, le département lui demande de faire mettre une force armée en alerte. Le Comité de Salut Public de Lyon refuse d'appliquer cette mesure.
- 27 : L'administration du département de l'Ain décide d'envoyer des suppléants à Bourges. Les départements du Jura, de la Côte d'Or et de la Saône et Loire font de même. Chalier, au club central de Lyon, annonce que les présidents et les secrétaires des sections en permanence seront guillotins le 29. Nioche et Gauthier des Orcières arrivent à Lyon dans la soirée.
- 28 : Les députés des sections lyonnaises font part de leur inquiétudes et de leur griefs vis-à-vis de la municipalité aux représentants. L'arrivée d'une troupe de hussards en ville fait craindre à vingt sept sections de la ville un coup de force de la municipalité contre les riches. La municipalité de Lyon fait arrêter des présidents et secrétaires de sections ainsi qu'une centaine de citoyens. Les vingt sept sections modérés siègent en permanence.
- 29 : Le directoire du district de Trévoux déclare la citoyenne Boufflers, femme du Duc de Lauzun, émigrée. Les 27 sections de Lyon siégeant en permanence, apprennent les arrestations faites par le municipalité. Apprenant un rassemblement de troupes devant l'hôtel de ville, les sections modérés se rendent en armes sur la place de la Fédération puis à l'arsenal où ils s'emparent du magasin de poudre. A Midi, le représentant Nioche se rend auprès des insurgés qui lui font connaître leur mot d'ordre : liberté, égalité, république une et indivisible, résistance à l'oppression. Ils lui demandent la suspension de la municipalité et son remplacement par les présidents des sections et la libération des prisonniers. Ils exigent aussi l'arrestation de Chalier et son jugement. Nioche, qui veut parlementer, est enmené à son tour à l'arsenal. A l'hôtel de ville, les officiers municipaux demande au bataillon Brutus, de la section de la Pêcherie, de jurer de défendre la municipalité. Face au refus du bataillon, deux pièces d'artillerie tirent à mitraille et font quinze morts parmi les sectionnaires. Nioche propose encore sa médiation. Les sectionnaires exigent le renvoi de la municipalité et la dispersion des troupes présentes à l'hôtel de ville. Nioche, de retour de l'arsenal, propose aux sectionnaires de se rendre. A l'hôtel de ville, les officiers municipaux distribuent des cartouches au bataillon du Mont Blanc ainsi qu'à leurs partisans. A l'arsenal, les administrations du district de Lyon et du département de Rhône et Loire destituent la municipalité. A 16 heures 30, les troupes des sections marchent sur l'hôtel de ville de Lyon en trois colonnes. Les combats éclatent. En début de soirée, la municipalité capitule. Deux cents citoyens ont été tués et quatre cents ont été blessés. Le Directoire du district de Montluel composé en Comité de Salut Public, décide d'envoyer le 9e bataillon de la Garde Nationale du district de Montluel à Lyon pour défendre les représentants du peuple et les autorités constituées contre les révoltés.
- 30 : Création du comité de surveillance de Verny. Les troupes des sections lyonnaises envahissent l'hôtel de ville. Les officiers municipaux lyonnais sont arrêtés. Le 9^e bataillon de

Montluel se met en route, de Chalamont, pour Lyon. Les escadrons de cavalerie légère du Calvados sont réunis au 1^{er} régiment de hussards.

- 31 : La Convention est envahie par les sections de Paris qui demande l'arrestation des députés girondins, la création d'une armée révolutionnaire et la fixation du prix du pain à trois sous la livre. La municipalité parisienne démissionne et se crée à l'instigation de Danton et des Cordeliers le Commune insurrectionnelle. Pahce, Chaumette et Hébert sont officiers municipaux. Le département de Rhône et Loire, les districts de Lyon ville et Lyon campagne décident la création d'un comité de surveillance.

Juin 1793

-1^{er} : Couthon demande l'arrestation des Girondins.

- 2 : Deux commissaires de l'administration du département du Jura viennent à Bourg auprès de l'administration du département de l'Ain pour aller prendre un rôle de médiateur à Lyon. Arrestation des 27 députés girondins. L'autorité de la Convention n'est plus reconnue par plus de la moitié des départements. Les hussards braconniers, dépourvu d'armes à feu avec de mauvais chevaux, ne peut servir en campagne.

- 3 : Arrêté du Directoire du Département de l'Ain pour former une compagnie de canonniers départementaux soldée.

- 4 : Création d'un nouveau régiment de Hussards, le 10^{ème} avec comme noyau les hussards noirs du Nord, ou francs du Nord, levés par le citoyen Nestor Mériaux.

- 5 : La société populaire des Amis de la Constitution de Bourg apprend la révolte lyonnaise par la lecture du Journal de Lyon.

- 6 : Arrivée à Bourg du décret de la Convention du 2 Juin 1793 sur l'arrestation des Girondins. Il est ressenti par une grande majorité des administrateurs comme un grand attentat. La légion de Kellermann, formée avec le noyau fidèle du 15^{ème} régiment de Cavalerie (Royal-Allemand) et du 4^{ème} hussards (de Saxe), forme le 20^{ème} régiment de chasseurs.

- 7 : Révolte fédéraliste à Bordeaux.

- 8 : Blanc-Désisles, Rousselet et Reydelle sont délégués par la municipalité pour calmer les esprits échauffés par les événements de Lyon et de Paris.

- 9 : Révolte fédéraliste dans le département du Calvados.

- 10 : Le procureur général du district de St Rambert est informé de l'arrestation de 34 députés de la Convention Nationale. Il se prononce contre l'arrestation des députés girondins. La compagnie franche de la liberté de Rosenthal forme le fonds du 19^{ème} régiment de chasseurs à cheval et est dispersé à l'Armée des Côtes de la Rochelle, à l'Armée des Pyrénées Orientales, à l'Armée du Nord, à Marseille, et à l'Armée du Rhin.

- 12 : La foudre déclenche un incendie qui dévaste une partie du village d'Aranc. Le Conseil Général du Département de Rhône et Loire demande aux districts du département de déléguer des membres pour délibérer en commun. Une inspection des hussards-braconniers signale un manque de 342 sabres, 52 paires de pistolets et de 12 mousquetons pour un effectif de 741 hommes.

- 14 : Le directoire du district de Bourg accepte de faire vidanger le canal du four bûgé, suite à la demande de la municipalité de Bourg du 9 Avril.

- 15 : Le département de Rhône et Loire refuse d'enregistrer les pouvoirs du représentant du peuple Lindet.

- 16 : Un bourreau est nommé par le tribunal criminel de l'Ain

- 18 : Décret relatif à la nomination de deux représentants du Peuple dans les Départements de l'Ain, de la Côte D'Or, du Doubs et du Jura. Les fédéralistes lyonnais s'élèvent contre le coup d'état des sections parisiennes. Ils décident de tenir des assemblées primaires le 24.

- 19 : Le Conseil Général du département de l'Ain, considérant que l'intégrité et le pouvoir de décision de la Convention sont compromis, prend un arrêté qui maintient la permanence des administrations des districts près celle du département, puis invite les citoyens à se réunir le 29 pour envoyer au département un député par canton.
- 23 : Les administrateurs du département du Jura font appel à la municipalité de Bourg et au département de l'Ain pour envoyer des troupes afin d'arrêter les représentants du peuple Bassal et Bernard.
- 24 : Vote des administrations de Bourg qui accepte l'envoi de 250 hommes de la Garde Nationale de Bourg. A cause du refus de certains districts de se réunir au Conseil Général du département de l'Ain, les administrateurs arrêtent que tout les membres du conseil du département et des districts siégeront en permanence à cause des dangers imminents de la patrie et des troubles des les départements voisins. Adoption par la Convention de la Constitution de 1793.
- 25 : Duhamel, procureur général syndic du département fait parvenir aux districts la décision du département de mettre les administrateurs en permanence.
- 26 : Les débris de la Légion germanique forment le 11^{ème} régiment de hussards.
- 7 : Le Conseil Général de la Commune de Pont de Veyle prend un arrêté envoyant deux députés auprès des citoyens de la ville de Bourg.
- 28 : Le Conseil Général du département de l'Ain accorde une mention honorable à l'arrêté du Conseil Général de Pont de Veyle.
- 29 : Par arrêté du Conseil Municipal de Bourg, le corps de la garde nationale de Bourg établi sur la Place d'Arme est transféré à l'angle des faubourgs du Jura et du Mont Blanc. Il est établit un poste de garde vers Bicêtre à la croisée des chemins. Les communes de Montgriffon, Ste Julie et St Jean le Vieux, au nom de la sûreté des personnes et des propriétés, obéissent à l'arrêté du département du 19 et députent un commissaire auprès du canton pour élire un représentant appelé à siéger avec le département.
- 30 : Suite à une réunion entre les Commissaires de la Convention et les administrateurs du Jura qui annoncent ne rien changé aux mesures prises, les 250 hommes de la Garde Nationale de Bourg se de retour accompagnés de cavaliers fédéralistes jurassiens appelés Plumets Rouges. Pensant avoir reçu l'aval des deux conventionnels pour leur conduite durant le mois de Juin, et malgré un discours opportuniste de Blanc-Désisles au balcon de l'hôtel de ville de Bourg, la crise fédéraliste redouble à Bourg, où une effigie de Marat est brûlée sur la place d'armes et Blanc-Désisles, menacé de mort, est pourchassé. Il se réfugie chez Merle, l'accusateur public du tribunal criminel de l'Ain. Les commissaires des municipalités de Poncin, St Jérôme, Jujurieux, Cerdon et Mérognat élisent un commissaire pour se rendre auprès de l'administration du département. Le Conseil Général du département invite les commissaires des cantons à se joindre à lui dès le 4 Juillet, afin d'y délibérer en permanence.

Juillet 1793

- 1^{er} : Les fédéralistes de Bourg décident d'épurer la municipalité. A Lyon, la commission populaire et républicaine de Salut Public s'installe à l'hôtel de ville sous la présidence du médecin Gilibert.
- 2 : Par 251 voix contre 14, les assemblées primaires de Bourg vote la réorganisation du Conseil Général de la Municipalité de Bourg. A Lyon, les administrations fédéralistes décident de faire arrêter le député Pointe.
- 3 : Le procureur syndic général du département de Rhône et Loire, le procureur syndic du district de Lyon et le procureur de la commune de Lyon sont décréter d'arrestation.
- 5 : Face à l'invitation du Directoire du Département de l'Ain à siéger en commun avec des représentants des municipalités et des districts, plusieurs communes et administrations

hésitent ou refusent. Dans la journée, le Conseil Général du département de l'Ain envoie une lettre-circulaire aux citoyens du département pour les pousser à envoyer des délégués auprès d'eux. A Lyon, la commission populaire de Salut Public décide de lever une force départementale de 1 500 hommes et rejette tout les textes venant de la Convention.

- 6 : Le Conseil Général du Département de l'Ain devient Comité de Salut Public de l'Ain et fait arrêter illégalement un courrier des représentants du peuple auprès de l'armée des Alpes. La municipalité provisoire de Lyon envoie des imprimées relatifs à la journée du 29 Mai aux administrateurs du district de St Rambert.

- 7 : Par un vote de 310 voix contre 14 des assemblées primaires, les patriotes de la municipalité de Bourg sont exclus par les modérés. Protestations écrites des officiers municipaux de Bourg Reydellet, Duhamel et Rollet contre la réorganisation du Conseil Général de la Commune de Bourg. La municipalité de St Rambert refuse de publier et d'afficher les arrêtés du département réuni aux députés des cantons.

- 8 : Le procureur général syndic du département de l'Ain écrit aux administrateurs du district de St Rambert pour justifier l'arrêté du 19 Juin. La commission populaire de Lyon nomme le royaliste Précy général en chef de l'armée départementale de Rhône et Loire.

- 9 : Blanc-Désisles se rend à Paris pour porter le coup d'état des sections modérés de Bourg devant la Convention et les Jacobins.

- 10 : Départ de cinq volontaires du district de Trévoux, tout équipé, pour l'armée du Rhin. La commission populaire de Lyon arrête qu'il sera procédé, avec le concours des autres départements, à l'établissement d'une Commission Centrale à Bourges.

- 12 : Décret relatif à la conspiration qui a éclaté dans la ville de Lyon, et à la nomination des commissaires Reverchon et Laporte dans les Départements de l'Ain, de Saône-et-Loire et Rhône-et-Loire. La Convention invite tous les bons citoyens à quitter Lyon. La ville est proscrite.

- 13 : Assassinat de Marat, l'Ami du Peuple, par Charlotte Corday. La commission populaire de Lyon met à la disposition de Précy, la Garde Nationale ainsi que l'armée départementale.

- 16 : Dubois-Crancé, Nioche et Gauthier des Orcières, écrivent au Conseil Général du Département de l'Ain pour blâmer sa conduite fédéraliste. A Lyon, Chalier est condamné à mort et exécuté.

- 17 : Suite à une déclaration de Bassal et Garnier aux administrateurs du Jura sur l'union et la fraternité, les administrateurs du directoire du département de l'Ain annonce au district de St Rambert, qu'eux et les administrateurs du Jura, ont décidé de se réunir à la Convention.

- 18 : Bichat est autorisé à récupérer ses armes auprès de la municipalité de Poncin. Les représentants du peuple à l'armée des Alpes suspendent l'administrateur Grumet et demandent un compte rendu sur les faits survenus à Bourg.

- 19 : Les fédéralistes lyonnais refusent de sanctionner la Constitution. La commission populaire de Lyon décide que la Garde Nationale de Lyon devra fournir dans les 24 heures une force de 7 200 hommes pour l'armée départementale et les districts du département devront fournir 2 400 hommes.

- 23 : Les représentants du peuple à l'armée des Alpes révoquent la suspension de Grumet du 18. Capitulation des troupes françaises à Mayence.

- 24 : Convers rejoint Blanc-Désisles à Paris. A Lyon, les autorités constituées déclarent reconnaître la Convention comme le point d'émanation des lois mais qu'ils défendent le régime des lois, le respect des personnes et des propriétés, qu'ils veulent garantir l'ordre public dans le département de Rhône et Loire, et qu'ils résisteront à toute oppression. Cet arrêté est envoyé à Kellermann.

- 25 : Après plusieurs mises en garde des représentants du peuple à l'armée des Alpes, le Conseil Général du département de l'Ain et de la Municipalité de Bourg rétractent leur

position du 26 Juin. Pour ne pas suspectée d'être équivoque, l'administration du département de l'Ain accepte unanimement la nouvelle constitution.

- 26 : Afin de se blanchir auprès des districts de l'Ain, le département leur fait part de sa décision du 25. La Commission de Salut Public lyonnaise déclare se rattacher à la Convention mais précise rester en état de résistance tant que les décrets rendus contre Lyon ne seront pas reportés.

- 27 : Le directoire du département de l'Ain prend un arrêté portant appel de 1 200 hommes de la Garde Nationale pour combattre à Lyon. Décret de la Convention punissant de mort les accapareurs.

- 29 : Arrêté du département de l'Ain déclarant nulle la réorganisation de la municipalité de Bourg du 7 Juillet 1793.

- 30 : Arrivée de 16 000, puis 18 000 soldats qui stationnent à Bourg jusqu'au 6 Août pour se rendre faire le siège de Lyon. Invitation du maire de Bourg aux exclus de Juin à réintégrer leurs fonctions municipales. Début des enrôlements volontaires des bugistes dans la compagnie franche de Belley et St Rambert, pour marcher contre Lyon.

- 31 : Refus des officiers municipaux et notables de Bourg exclus en Juin, de réintégrer leur poste sans une cérémonie. A Lyon, la Commission de Salut Public décide que les mesures de sûreté générale seront prise en commun avec les autorités constituées séantes à Lyon.

Août 1793

- 1^{er} : Le Directoire du département de l'Ain prend un arrêté invitant le maire de Bourg à faire réintégrer dans leurs fonctions municipales les exclus de Juin. Une inspection signale l'absence quasi-totale d'armement au 10^e hussards qui fait une demande pour 600 à 800 sabres, 800 paires de pistolets.

- 3 : A Paris, alors que la Convention apprend l'acceptation de la Constitution par les autorités lyonnaises, des mesures sont prises contre les départements dont les administrateurs se sont révoltés.

- 4 : Lyon est cernée par Dubois-Crancé du côté de l'Ain et de l'Isère et Reverchon et Laporte à Mâcon. Dans la ville assiégée, des travaux de défenses sont terminés.

- 6 : Le Directoire du District de Châtillon interdit la circulation du Journal de Lyon, organe des fédéralistes lyonnais. Nouvelle déclaration des autorités lyonnaises qui déclarent leur attachement à la République mais qui restent prêtes à se défendre.

- 7 : Le Directoire du Département de l'Ain prend un arrêté qui interdit la circulation du Journal de Lyon dans l'ensemble du Département. Du château de la Pape les représentants Javogues et Laporte écrivent à la Municipalité de Bourg au sujet des patriotes réintégrés dans leurs fonctions. Le Directoire du département de l'Ain prend un arrêté qui interdit la circulation et la lecture du Journal de Lyon. Les représentants du peuple devant Lyon établissent leur quartier général au château de la Pape. Là, les représentants Javogues et Laporte écrivent à la Municipalité de Bourg au sujet des patriotes réintégrés dans leur fonctions.

- 8 : Les représentants du peuple à l'armée des Alpes nomment Reydellet au directoire du département de l'Ain à la place de Morand. Kellermann invite les lyonnais à se rendre. Une heure après cet ultimatum, le siège commence par des bombardements.

- 9 : Les administrateurs du département de l'Ain écrivent au procureur syndic du district de Montluel pour lui demander de les tenir au courant des évolutions de la situation militaires et politiques à Lyon.

- 10 : Promulgation de la Constitution.

- 12 : Les représentants du Peuple à l'armée des Alpes nomment Tardy à la place de Procureur général syndic du département de l'Ain et Rouyer à la place d'administrateur. Division du département de Rhône et Loire en deux départements.
- 14 : Les représentants du Peuple à l'armée des Alpes nomment Tardy, administrateur du département de l'Ain, à la place de Procureur général syndic du département à la place de Duhamel. Rouyer remplace Tardy. Le régiment des hussards-braconniers prend le nom de 21^{ème} chasseurs à cheval.
- 17 : Décret portant que les citoyens Bassal, Bernard, Alquier et Reverchon, se transporteront dans les départements de l'Ain, de la Côte D'Or, du Doubs, du Jura, du Mont-Terrible et de la Haute-Saône. Raymond Buffle, recruteur de l'armée de Condé, est jugé par le tribunal criminel de l'Ain. Il est condamné à être enfermé et son affaire est renvoyée à l'administration du département, chargée de la police de sûreté générale.
- 19 : Deux individus habillés d'uniforme d'adjudants-généraux sont arrêtés à Bourg. L'un est un escroc qui a tenté de dérober 3 000 livres au commissaire des guerres à Bourg en se disant chargé d'une mission pour l'armée des Pyrénées Orientales. L'autre est un innocent au père duquel l'escroc Draparnaud a dérobé 1 200 livres et délivré une vraie fausse commission d'adjoind à l'état-major.
- 20 : Première séance de la société populaire des Sans-Culottes de Bourg.
- 23 : Décret de la levée en masse.
- 27 : Entrée des troupes anglaises à Toulon.

Septembre 1793

- 2 : Le conseil général de la commune de Mézériat demande au département l'autorisation au département d'acheter à un particulier un autel en marbre provenant du chapitre de Neuville pour remplacer celui présent à l'église.
- 5 : Distribution de gains aux indigents de Bourg par la municipalité.
- 6 : Le capitaine-commandant un détachement de 20 hussards du 1er régiment requiert les membres du district de St Rambert de leur fournir des souliers pour pouvoir se rendre à Bourg chercher 104 chevaux de remonte afin de les conduire au régiment à Grenoble.
- 9 : Le maire d'Ambérieu requiert le préposé au convoi militaire de conduire à Pont d'Ain deux caisses d'armes et d'équipages du 2nd bataillon des Basses Alpes. Décret de la Convention organisant l'Armée Révolutionnaire.
- 10 : Duhamel accepte la place de procureur de la commune de Bourg et Alban celle d'officier municipal à la place de Debost qui est nommé trésorier.
- 16 : Arrivée à Bourg de Mittié fils, agent du ministre de l'intérieur.
- 17 : Dernière séance de la société populaire des Amis de la Constitution de Bourg. La loi dur les suspects est voté à la Convention, début de la Terreur.
- 18 : Le citoyen Mittié fils, agent du ministre de l'intérieur, assiste à une séance de la société populaire des Sans-Culottes de Bourg. Il y fait un discours et demande l'arrestation d'Enjorrand fils, qui tient des propos contre-révolutionnaires.
- 19 : Départ de Mittié fils pour Grenoble.
- 20 : Merle écrit à Paré, pour lui parler de la venue à la société populaire de Bourg de Mittié fils, commissaire du Comité de Salut Public.
- 25 : Réorganisation de la municipalité de Bourg par arrêté de Bassal et Bernard. Réintégration des patriotes. Réorganisation de l'administration du département de l'Ain par Bassal et Garnier.
- 22 et 27 : Affichages de placards manuscrits appelant à la révolte contre la nouvelle municipalité.

- 29 : La société des Sans-Culottes Républicains de Bourg déclare nul tous les diplômes et certificats donnés par la société des Amis de la Constitution de Bourg sous la présidence de Lescuyer. Décret de la Convention instituant le maximum général sur les denrées de premières nécessité et les salaires.

Octobre 1793

- 1^{er} : Rollet se rend à Besançon vers Bassal et Bernard avec une liste de suspects à faire incarcérer.
- 2 : Départ des cavaliers du district de Châtillon pour rejoindre un régiment de dragons à Vezoul. Début de la politique de déchristianisation.
- 4 : le département de l'Ain prend un arrêté qui envoie les canons de Bourg et du département, sous le commandement de Dandelin, à l'entrée de la gorge de St Rambert et à l'entrée de la gorge de Nantua, afin de couper tout repli des fédéralistes Lyonnais. La Garde Nationale du district de St Rambert est aussi mise en réquisition.
- 5 : retour de Rollet à Bourg, cent suspects sont désarmés par arrêté de la municipalité de Bourg. Adoption du calendrier révolutionnaire.
- 7 : Les administrateurs du département de l'Ain, nommés par les représentants du peuple le 25 Septembre, sont installés à leurs fonctions.
- 8 : Après 62 jours de siège et 22 jours de blocus, Lyon se rend aux troupes de la Convention.
- 9 : Gauthier des Orcières annonce à la municipalité de Meximieux la chute de Lyon. Le bataillon de St Rambert se rendant sur Lyon stationne à Meximieux et à Pérouges. Sur l'invitation de la société des sans-culottes de Bourg, les administrateurs du département de l'Ain, nomment des commissaires afin de parcourir le département. Dernière sortie des soldats départementaux lyonnais à Vaise. Précy leur chef prend la fuite. Lyon est occupée par les troupes de la Convention, dès lors la répression s'installe.
- 10 : Baron annonce la chute de Lyon à la société populaire de St Rambert. Décret instituant le Gouvernement Révolutionnaire.
- 11 : Le maire d'Ambérieu requiert le citoyen Joseph Dojat et sa voiture à cheval pour transporter trois quintaux de boulets à Dandelin à Pont d'Ain.
- 12 : Décret ordonnant la destruction de Lyon et la rebaptisant Commune Affranchie.
- 16 : Condamnation et exécution de Marie Antoinette.
- 17 : Victoire de Kléber et Marceau sur les Vendéens à Cholet.
- 29 : Le 10^e régiment de hussards est signalé par ces pillages et ces indisciplines incessantes.
- 30 : Fouché et Collot d'Herbois sont envoyés à Lyon.
- 31 : Exécution des Girondins.

Brumaire An 2

- 3 : décret autorisant la municipalité de Pont-de-Veyle à emprunter 20000 livres pour l'achat de subsistances.
- 5 : sur une requête des Sans-Culottes de Bourg, le représentant Reverchon organise le Comité Central de Surveillance du département de l'Ain, qui remplace celui de la société des Sans-Culottes de Bourg.
- 9 : Jean Louis Carra, de Pont de Veyle, conventionnel, est condamné à mort le 9 brumaire an 2 par le tribunal Révolutionnaire de Paris comme complice de Brissot et conspirateur.
- 10 : Merle accusateur public auprès du tribunal criminel de l'Ain est nommé au même poste auprès du Tribunal Révolutionnaire de Lyon présidé par Dorfeuille. Fête civique place de la Liberté à Belley. Carra est exécuté place de la Révolution à Paris et inhumé au cimetière de la Madeleine.

- 13 : Installation du comité de surveillance de la commune de Bagé. Création d'un 25^{ème} régiment de chasseurs à cheval avec les chasseurs d'un corps franc des chasseurs de la Montagne.
- 16 : décret relatif à la destitution de plusieurs officiers publics du district de Belley et à l'accusation portée contre les citoyens Vetard, Piot et leurs complices. Création d'un 12^{ème} régiment de hussards avec un noyau constitué d'un escadron dit de la Montagne à l'Armée des Pyrénées Occidentales.
- 18 : Le Comité Central de Surveillance de l'Ain et les administrateurs du département écrivent au maire de Montluel pour faire expulser les sœurs de l'hôpital en prenant soin de les faire remplacer par des femmes mariées de moins de 40 ans qui serviront en qualité d'infirmières. Joubert est capturé par les Sardes à Raons.
- 20 : Mise en place de la Commission Temporaire de Surveillance à Lyon.
- 22 : Le Conseil Général de la commune de Bourg délègue Blanc-Désisles, maire et Alban, officier municipal à Belley pour prendre des renseignements sur les patriotes détenus en vertu du décret de la Convention du 16 Brumaire et renseigner la Convention sur les agissements du représentant Prost.
- 24 : Discours de Blanc-Désisles, Alban et Tenand à la société des sans-culottes de Belley.
- 25 : Après enquête, Blanc-Désisles écrit à Jagot pour demander le report du décret de la Convention réintégrant les officiers municipaux de Belley.
- 26 : Sans-culottes de Belley qui jurent de venger la mort de Challier.
- 28 : Début des engagements de belleysiens et de seysselans dans l'armée révolutionnaire.
- 29 : Les commissaires de la Commission Temporaire de Surveillance de Commune-Affranchie, Richard et Baudin, requièrent le directoire du district de Montluel de donner du foin et de l'avoine à 30 dragons qui sont en bivouac à Miribel. Comparution, à la société des sans-culottes de Belley, de Brillat-Savarin et de deux officiers municipaux de Belley, nommé par la municipalité pour se rendre à Paris défendre la municipalité contre les attaques de modérantisme lancées contre elle. Désavoue des municipaux par les sociétaires et attaques directes contre Brillat-Savarin.
- 30 : La cavalerie de la légion nationale des Pyrénées forme le 22^{ème} régiment de chasseurs à cheval.

Frimaire an 2

- 4 : Claude-Joseph Duhamel est juge à la Commission Militaire de Marseille.
- 5 : Bonnet, de Belley, est menacé de mort lors de son départ pour Paris par des modérés.
- 6 : La municipalité de Bourg décide de faire abattre la Tour de Bourg neuf. Accueil favorable des sans-culottes de Belley à l'annonce de la levée d'une taxe révolutionnaire sur les riches par les représentants du peuple à Lyon.
- 8 : La municipalité de Bourg décide de faire ouvrir la porte de la rue Bourg neuf.
- 9 : Cessation des activités de Merle au Tribunal révolutionnaire de Lyon.
- 13 : La société des sans-culottes de Belley apprend que Brillat-Savarin, Charcot et Roux, les trois officiers municipaux désavoués par la société populaire, ont quitté leur poste à la municipalité.
- 12: Les délégués de la Commission des Subsistances requiert le département de l'Ain de fournir 10 000 quintaux de blé pour l'armée de Toulon.
- 14 : Sur un rapport de Gauthier des Orcières, Gouly est nommé représentant du peuple dans l'Ain.
- 17 : Suite à la lecture d'une lettre des représentants Reverchon et Gauthier-des-Orcières, sur l'illégalité du cumul des mandats, les Sans-Culottes voyant sans doute la fin de leur main mise

politique, député Blanc-Désisles à Mâcon auprès de Javogues, afin de ne pas perdre le contrôle de la situation par la perte de postes administratifs.

- 19 : Blanc-Désisles est de retour à Bourg 3 heures avant l'arrivée de Javogues qu'il accueille avec un discours place Marat (actuelle place de l'Hôtel-de-Ville). Javogues arrive à Bourg avec 400 hommes de l'Armée révolutionnaire parisienne en route pour Lyon avec à leur tête Ronsin.

- 20 : Blanc-Désisles répartit une taxe révolutionnaire suivant les quartiers. Chaque quartier est confié à un détachement de l'Armée Révolutionnaire Parisienne avec à sa tête deux officiers municipaux. Mise en place d'un tribunal révolutionnaire à Bourg par Javogues.

- 21 : discours de Javogues à la société populaire des Sans-Culottes de Bourg prônant la révolution sociale.

- 22 : Arrivée de Gouly à Bourg. Il suspend le Tribunal mis en place par Javogues et fait réimprimer le décret de la Convention du 14 Frimaire relatif à l'organisation du Gouvernement révolutionnaire. Départ du cavalier jacobin de Belley pour St Denis. Défaite des vendéens devant Le Mans.

- 24 : Gouly fait intégrer à la Société des Sans-Culottes de Bourg d'anciens sociétaires des Amis de la Constitution de Bourg. Peysson, administrateur fortement soupçonné de fédéralisme, attaque à la société populaire de Bourg Blanc-Désisles en l'accusant devant le représentant, d'être un fédéraliste.

- 25 : la commune de Manziat crée son comité suite à l'apparition de comités dans les communes avoisinantes. Dupin, adjoint au ministre de la Guerre, annonce au directoire du département de l'Ain, le transfert de Lyon à Pont de Vaux de la fonderie de canons Frèrejean.

- 27 : Gouly réorganise le comité de surveillance de la commune de Bourg ainsi que le directoire du district de Bourg.

- 29 : Prise de Toulon.

Nivôse an 2

- 1^{er} : Trente sept sociétaires de Bourg dénoncent à Gouly, Blanc-Désisles, Rollet-Marat et Thévenin.

- 2 : le représentant du peuple Gouly change le nom de sections de la ville. La section du Temple de la Raison devient la section de la Fraternité. La section du Temple des Saintes Claires devient la section de l'Egalité. La section de la salle de Physique devient la section de l'Indivisibilité. A Ceyzérieu, le commandant de la Garde Nationale Claude Pochet lors d'une perquisition sur ordre de Gouly, trouve une caisse contenant 114 livres d'argenterie dans le tas de fumier d'une vieille mesure dépendante du château de Gramont.

- 4 : La société populaire de Pont de Veyle apprend la nouvelle de la prise de Toulon.

- 6 : Fête organisée à Pont de Veyle autour de l'arbre de la liberté pour la prise de Toulon. Un arbre en l'honneur de la Montagne est planté devant l'église de Pont de Veyle.

- 13 : Arrêté du représentant du peuple Gouly ordonnant l'arrestation de tous les prêtres et ex-prêtres des districts de Gex et Nantua.

- 14 : Arrêté de Gouly mettant en état d'arrestation les patriotes Carrier, Bonnet et Thorombert du district de Belley. Arrêté de Gouly qui supprime le district de Gex. Le district de Pont de Vaux autorise les officiers municipaux de Bagé à acheter des bas et des souliers pour les défenseurs de la patrie avec l'argent tirée de la vente des ornements et linges des églises.

- 15 : Les habitants de Jasseron sonne le tocsin pour prévenir l'arrivée de l'agent national du district de Bourg dans la commune pour prendre des mesures antireligieuses.

- 17 : Gouly fait mettre en état d'arrestation Blanc-Désisles, Rollet-Marat et Convers du district de Bourg. Arrêté du représentant du peuple Gouly transférant les Douanes de Meyrin à Collonges.

- 19 : Sur un discours d'Alban, soutenu par Duclos, Juvanon, Laymant, Martine et Chaigneau, la société populaire des Sans-Culottes de Bourg adopte une dénonciation en trente six points contre Gouly. Nicod-Marat, agent national du district de Gex, se rend à Grand-Saconnex pour y organiser le comité de surveillance. Les membres du bureau écrivent aux administrateurs du département pour demander le renvoi des ouvriers travaillant dans les ateliers publics s'ils refusent de travailler deux fois de suite les jours de fêtes chrétiennes ou le dimanche. Le Commission Temporaire de Surveillance de Lyon requiert le district de St Rambert de fournir 600 quintaux de froment pour la ville de Lyon.
- 20 : Le district de Bourg arrête l'envoie de 4 hussards et un brigadier dans la commune de Cerdon pour le service de la correspondance militaire. Des individus brisent, à coups de pierre, les vitraux de l'église de Nantua.
- 21 : Par délibération de la municipalité, St Etienne du Bois prend le nom de Mont du Bois.
- 23 : La Commission des Subsistances requiert le département de l'Ain de fournir 50 000 quintaux de foin à l'armée des Pyrénées Orientales.
- 25 : Les représentants du peuple à Lyon réquisitionnent dans le département de l'Ain 1125 bœufs et 375 vaches. Gouly fait mettre en état d'arrestation tous les prêtres et ex-prêtres du district de Pont de Vaux.
- 25 : décret de la Convention relatif aux cloches de l'église de Ceyzérieu. Gouly autorise les ex-prêtres à être remis en liberté s'ils ne retournent pas dans leur paroisse et que ceux de moins de 50 ans se marient.
- 26 : Le district de St Rambert charge le citoyen Joachim Brunet de Poncin d'habiller 1 000 fantassins et 100 cavaliers.
- 28 : Albitte arrive à Bourg en compagnie de Dorfeuille, Millet, Darrasse, Bonnerot, Vauquoy et du général Lajolais. Création, en Vendée, par le général Turreau de Garambouville des colonnes infernales.
- 30 : Six détenus du département de l'Ain sont envoyés des prisons de Bourg et d'Ambronay devant la Commission Temporaire à Commune-Affranchie sur ordre de la Commission Révolutionnaire de Lyon. Une fête en l'honneur de la mort de Louis XVI est donnée à Bourg. Le Lieutenant de gendarmerie Gripière d'Ambérieu, dénoncé comme noble et fédéraliste, est exclus de la société populaire d'Ambérieu. Arrivée des anglais en Corse sur la demande de Paoli.

Pluviôse an 2

- 1^{er} : Albitte de Bourg fait prendre des renseignements sur les suspects, les prisonniers et les prisons par les commissaires civils et reçoit des demandes de libération en faveur de Blanc-Désisles, Rollet-Marat et Convers, les trois patriotes incarcérés.
- 2 : Albitte fait prendre des mesures pour que l'état d'arrestation des détenus soit effectif. Il fait installer des infirmeries dans les maisons de détentions.
- 3 : Albitte fait libérer Blanc-Désisles, Rollet-Marat et Convers. Le soir les 3 hommes font adopter, à la société des Sans-Culottes de Bourg, une dénonciation contre Gouly qui est envoyée aux Jacobins de Paris et à la Convention.
- 4 : Albitte se rend à la société des Sans-Culottes de Bourg et fait un discours sur ses intentions. Le soir, un banquet est organisé en faveur des Sans-Culottes libérés.
- 5 : Albitte réorganise le directoire du district de Bourg, la municipalité et le comité de surveillance.
- 6 : Albitte réorganise le Directoire du Département de l'Ain.
- 7 : Le tribunal criminel de Bourg qui est réorganisé par Albitte. Albitte prend un arrêté pour la descente des cloches et la démolition des clochers. Il fait lever les scellés apposés sur les papiers de Peysson, accusé de fédéralisme, afin de les faire examiner.

- 8 : Albitte prend un arrêté pour la démolition des châteaux forts et places fortes. Albitte prend un arrêté mettant en place un serment d'abdication de foi pour les prêtres.
- 9 : La Commission des Subsistances requiert le département de l'Ain de fournir 65 000 quintaux de paille et 36 000 quintaux de d'avoine pour l'armée des Pyrénées Orientales.
- 10 : Albitte ordonne l'élargissement de détenus dans le district de Bourg. Première fête révolutionnaire à Bourg.
- 11 : Albitte fait réintégrer en prison toutes les personnes relâchées par Gouly.
- 12 : Albitte fait remettre en liberté le citoyen Collet de Nantua. Albitte réquisitionne le district de Belley pour fournir Commune d'Armes en seigle.
- 13 : Albitte fait remettre en prison toutes les personnes qui y avaient été mises par ces successeurs dans l'Ain (Amar, Merlino, Bassal, Bernard et Javogues), sauf les gens issus du peuple (ouvriers, artisans et cultivateurs). Le district de Montluel prend un arrêté répartissant les 120 bœufs et 35 vaches à fournir par le district. La ville de Pérouges doit fournir 2 bœufs et 1 vache.
- 15 : Albitte demande que toutes les personnes possédant 2000 livres de rentes et qui ont quittées les villes du département de l'Ain, doivent y revenir. Durant la journée, Alban, Blanc-Désisles, Pelé, accompagnés des citoyens Bon, Beau, Faguet, Rigaud et en présence du général Lajollais et d'Albitte accompagnés de trois hussards du 1^{er} régiment, Châtelain, concierge, Cochet et Cardon ouvrent les portes du Château de Challes pour faire une perquisition et mettre sous scellés les biens les plus précieux. Quand ils pénètrent dans la chambre occupée par Cochet, le chapelier Papillon de Villeurbanne, beau frère de Cochet et homme d'affaire du Comte, s'évanouit. De même une recherche méthodique des matières précieuses est effectué ; c'est ainsi que la municipalité récupère l'argenterie de la Baume Montrevel et entre autre un cachet en argent aux armes du gentilhomme. Blanc-Désisles, en retournant un tas de foin, met la main sur les titres de la famille la Baume Montrevel.
- 16 : Décret de suppression de l'esclavage.
- 19 : Albitte donne le mode de mise sous scellés des biens des suspects. Les Sans-Culottes adoptent une nouvelle dénonciation contre Gouly.
- 20 : Albitte fait mettre en liberté des agriculteurs et des vigneron. La société des Sans-Culottes de Treffort s'abonne au Journal des Débats pour 3 mois.
- 21 : Albitte donne des précisions sur son arrêté du 8 sur les prêtres.
- 22 : Mise en arrestation de Pagès, Tardy et Morel, principaux chefs fédéralistes de l'Ain, alors en fuite à Paris par le Comité de Surêté Générale.
- Nuit du 23 au 24 : Il est établie dans les appartements d'Albitte une listes des détenus de Bourg et d'Ambronay à faire comparaître à la Commission Populaire de Commune-Affranchie.
- 24 pluviôse : Mise en liberté de Genevay notaire, de Laclergerie capitaine. Albitte fait transférer de Grenoble à Belley, les sans-culottes Bonnet et Thorombert de Belley. Rollet-Marat est autorisé à nommer des commissaires pour visiter les communes du district de Bourg afin de prendre des renseignements sur les autorités constituées. Albitte nomme le citoyen Petit à la place d'administrateur au conseil du district de Bourg-Régénéré. Albitte fait un discours à la société populaire de Bourg sur les détenus envoyées à Lyon.
- 25 : Albitte accompagné de Blanc-Désisles est à Nantua. Quinze des dix huit personnes qui comparaissent devant la Commission Temporaire sont exécutées.
- 26 : Albitte réorganise les autorités constituées cisent à Nantua avec la réintégration de l'agent national Delilia dans ses fonctions.
- 27 : Albitte est à St Rambert-en-Bugey pour épurer les autorités constituées.
- 28 : Albitte arrive à Belley d'où il fait don de 60.050 livres à la municipalité de Bourg-Régénéré, somme qui avait été saisie à des négociants en août 1793. Blanc-Désisles visite les prisons de Belley et établi une liste de suspects. Suite à l'inquiétude des représentants de l'Ain

de voir ce qu'il se passe dans leur département, la Convention adopte un décret qui interdit de faire juger à Lyon des détenus du département de l'Ain. Millet et Bonnerot, commissaires civils, sont à Trévoux.

- 29 : Libération des Sans-Culottes belleysiens, Carrier, Bonnet, Thorombert et Masse.
- 30 : Albitte épure les administrations de Belley.

Ventôse an 2

- 2 : Libération du citoyen Charcot de Belley. Les Sans-Culottes de Bourg apprennent que l'on ne peut plus faire juger à Lyon des détenus du département de l'Ain, ils écrivent une protestation à la Convention. Albitte prend connaissance du décret de la Convention et fait réarmer les patriotes de Bourg. Le directoire du département de l'Ain débouta la pétition des habitants de Neyrolles qui demandent à obtenir une coupe de 56 sapins dans la forêt communale pour les indemniser des sommes données pour l'équipement des volontaires.

- 3 : Mise en état d'arrestation des citoyens Rivail, officier de police militaire et de Macey commissaire des Guerres dans le département de l'Ain. Albitte nomme Chaigneau receveur des domaines et des biens des émigrés pour le département de l'Ain. Albitte annule l'arrêté de Gouly qui réunissait le district de Gex à celui de Nantua. Convers et Vauquoy, commissaires civils, sont à St Trivier-de-Courtes. Albitte se rend à Commune-Affranchie à la suite de l'annonce du décret du 28 pluviôse an II de la Convention. Le district de Montluel prend un arrêt demandant aux municipalités d'inviter tous les citoyens qui ne sont pas spécialement chargé de travaux d'agriculture à travailler à l'extraction du salpêtre.

- 4 : Les ouvriers de l'atelier de charité situé à Maillat demande une hausse de salaire.

- 5 : De retour de Commune-Affranchie, Albitte s'arrête à Trévoux où il réorganise les administrations.

- 6 : De Trévoux, Albitte décide la libération de personnes suspectes contre une amende.

- 7 : Albitte épure les autorités constituées de Pont-de-Vaux et de Châtillon-sur-Chalaronne.

- 8 : Utilisation de la somme donnée par Albitte par la municipalité de Bourg pour construire la fontaine de Montalpan.

- 9 : Albitte est à Bourg.

- 11 : Convers et Vauquoy sont à Montrevel où ils n'ont aucun pouvoir et intensifient leur conduite hébertiste. A Paris Gouly fait paraître le compte rendu de sa mission dans l'Ain.

- 12 : Albitte ordonne la séparation dans les prisons des personnes des deux sexes et demande que les enfants de moins de 18 ans des ci-devants soient confiées à des citoyennes républicaines pour leur éducation.

- 13 : Convers et Vauquoy sont à Châtillon-sur-Chalaronne. Albitte se rend dans le département du Mont-Blanc. Albitte prend un arrêté qui ordonne l'assèchement des marais et des étangs de la Dombes. Sur ordre du district de Bourg, le payeur général du département de l'Ain verse 150 livres au hussard Vanneroy du 1er Régiment, pour l'indemniser de la perte de ses effets.

- 16 : Albitte prend un arrêté qui suspend la taxe révolutionnaire de Gouly. Albitte prend un arrêté qui ordonne aux agents nationaux de rendre compte de leurs travaux, au représentant, toutes les décades.

- 17 : Albitte autorise le citoyen Yvand à se rendre, conformément aux ordres qu'il a reçus du Comité de Subsistances, dans l'étendue du département de l'Ain, afin de faire assécher les marais et les étangs. Le charpentier Touillon, de Nantua, reçoit 274 livres de salaire pour avoir détruit les signes de royautés dans les places publiques de la ville. Millet Bonnerot font paraître leur cousin du père Duchesne à Trévoux.

- 19 : Décret réunissant la commune de Seyssel, département de l'Ain, à celle de Seyssel, département du Mont-Blanc.

- 20 : Plantation de l'arbre de la liberté de Lyonnaière.
- 23 : Lajolais, général commandant le département de l'Ain donne le mode de rassemblement de la garde nationale de Bourg au cas où la générale viendrait à battre. Les relations entre la municipalité, le comité de surveillance de Bourg et le district commencent à être mauvaises. Rollet-Marat et Gallien sont désapprouvés par les Sans-Culottes. Arrestation d' Hébert, Momoro, Ronsin, Vincent et de plusieurs autres Coreliers.
- 25 : Albitte supprime les comités de surveillance des communes. Le directoire du département de l'Ain transfère la brigade de gendarmerie de Neuville sur Ain à Pont d'Ain. Le Directoire du Département de l'Isère envoie un commissaire chargé d'acheter des creusets propres à fabriquer des poignées de sabres à Treffort.
- 26 : Alban, maire de Bourg, écrit à Pache, maire de Paris, pour lui annoncer la présence dans la capitale du Comte de Montrevel et Grosccassand Dormiond.

Germinal an 2

- 2 : Albitte fait remettre la somme de 500 livres au commandant du Fort de Pierre Châtel, Arnand, pour indemnités.
- 3 : Albitte fait payer 16 livres à Quinson d'Ambérieu pour frais de transports de paquets de correspondance du représentant. Le Directoire du District de Trévoux prend un arrêté qui interdit aux cabaretiers et aubergistes de son arrondissement de servir des boissons et de la nourriture les dimanches fêtes sauf aux voyageurs.
- 4 : Pache, maire de Paris, écrit à Alban, maire de Bourg, qui lui annonce la mise en état d'arrestation du Comte de Montrevel. Condamnation à mort des hébertistes.
- 5 : Blanc-Désisles fait un discours sur les mauvais patriotes et les modérés.
- 13 : La municipalité de Bourg prolonge de trois mois l'adjudication de l'illumination des réverbères de la ville au citoyen Degrusse.
- 15 : Bourg devient Epidor. Convers il est exclu de la société des Sans-Culottes de Bourg.
- 16 : Condamnation à mort des dantonistes.
- 17 : Albitte est à Gex.
- 18 : Frilet décachette une lettre du Comité de Salut Public à l'adresse du tribunal du district de Bourg.
- 19 : Accusations de Fouché par Robespierre au club des Jacobins.
- 22 : Albitte autorise les agents nationaux des districts à réorganiser les administrations des communes de leurs arrondissements à sa place.
- 23 : l'annonce de la mort d'Hébert rend la séance de la société populaire de Bourg houleuse.
- 25 : Le commissaire du Comité de Salut Public Butay, alors à Montluel, demande aux administrateurs du directoire du district de Bourg de dresser un état des cloches et des matières métalliques déjà envoyés à la fonderie ou se trouvant dans les magasins.
- 30 : Brun médecin de l'Ain à Paris fait parvenir à la société populaire de St Rambert le compte rendu de Gouly et les interrogatoires de Chaumette et des officiers municipaux parisiens détenus.

Floréal an 2

- 2 : les officiers municipaux de Bourg sont conduits à Paris par ordre du Comité de Salut Public.
- 4 : Le Comité de Salut Public fait mettre en état d'arrestation 6 patriotes de Belley.
- 8 : Pour un effectif de 1 400 hommes, le 13^e régiment bis de chasseurs à cheval ne comprend que 184 carabines, 804 sabres et 405 pistolets.

- 11 : Méaulle est nommé représentant du peuple dans l'Ain. Albitte n'apprend sa nouvelle affectation à l'Armée des Alpes que le 18 floréal (7 mai 1794).
- 12 : Défaite des troupes espagnoles à la bataille du Boulou.
- 18 : Répartition par le directoire du département de l'Ain d'une réquisition de 1700 quintaux de paille et de 1000 quintaux de foin.
- 23 : Mise en vente par les administrateurs du district de Belley des bâtiments, cours, verger, jardin, parterre et clos du Palais épiscopale de Belley.

Prairial an 2

- 13 : Création de l'Ecole de Mars.
- 16 : Rapport de Grégoire à la Convention pour la suppression du patois et l'usage de la langue française.
- 17 : Départ de 8 gendarmes du département de l'Ain pour la prévôté aux armées.
- 23 : Début de la Grande Terreur.

Messidor an 2

- 8 : Un orage de grêle sinistre la commune de Corveissiat. Victoire de Jourdan à Fleurus.
- 9 : Gouly fait paraître un supplément de 68 pages à son compte rendu du 11 Ventôse an 2.
- 11 : Arrêté du représentant du peuple Albite pour mobiliser cinq bataillons de Gardes Nationaux dans l'Ain, l'Isère, le Mont Blanc, la Drôme, les Hautes et Basses Alpes, afin de se rendre à l'armée des Alpes.
- Nuit du 12 au 13 : Une violente averse endommage les vignes de Ceyzériat.
- 14 : Le district de Montferme déclare Balme émigré.
- 19 : Exécution de la Baume Montrevel, place du trône, après avoir été condamné à mort par le Tribunal Révolutionnaire pour conspiration. Il est inhumé au cimetière de Picpus.
- 22 : Le district de Bourg autorise la municipalité de Bourg à enlever des bois nationaux un chêne de 30 pieds de hauteur pour le planter comme un arbre civique pour la cérémonie du 14 Juillet.
- 25 : Mise en état d'arrestation de Trocu Malix de St Rambert par arrêté de Boisset.
- 26 : Un orage de pluie et de grêle sinistre St Just.

Thermidor an 2

- 1^{er} : Emeute pro révolutionnaire victorieuse à Genève.
- 9 : Décret d'arrestation de Robespierre, son frère, St Just, Couthon et Lebas.
- 11 : Exécution de 106 robespierristes.
- 18 : Libération des suspects contre lesquels aucune charge n'est retenue.
- 24 : Répartition par le directoire du département de l'Ain d'une réquisition de 7000 quintaux de foin, 27000 quintaux d'avoine et 36000 quintaux de paille.
- 26 : Mise en état d'arrestation de François Juvanon, ex-prêtre, par arrêté du représentant du peuple Boisset.

Fructidor an 2

- 1^{er} : Construction d'un mirador dans la cour de la prison des Claristes pour surveiller les détenus.
- 2 : Brûlement des billets de confiance par la municipalité de Trévoux.

- 9 : La société populaire de Bourg vraiment épurée et rendue à la liberté aux mains des modérés lance ses premières attaques contre les Sans-Culottes. A Belley, les modérés dénoncent à Boisset les intrigants. Début de la réaction thermidorienne active dans l'Ain.
- 15 : La société populaire de Bourg épurée et rendue à la Liberté envoie une pétition imprimée à Gauthier des Orcières, Merlino, Deydier, Ferrand et Gouly pour les soutenir.
- 25 : Le district de Montluel réquisitionne toutes les voitures à deux chevaux de la commune de Pérouges pour le transport de Miribel à Grenoble de l'avoine des magasins militaires.
- 27 : Rapport de Grégoire à la Convention sur le vandalisme révolutionnaire.

Jours complémentaires de l'an 2

- 3^e : Le district de Montluel prend un arrêté pour approvisionner le marché de la ville.

Vendémiaire An 3

- 3 : Dix neuf sapeurs de la 4^e compagnie du 3^e bataillon se rendent à Châtillon sur Chalaronne pour couper les blés.
- 5 : Les membres de la société populaire de Bourg rédigent le Tableau Analytique des manœuvres et des crimes des principaux intrigants de la commune de Bourg.
- 6 : Le district de Montluel ordonne l'abattage des bois en coupe pour l'approvisionnement de Lyon.
- 23 : Les représentants du peuple Pocholle et Charlier arrêtent l'envoi de 30 hussards du dépôt de Vienne à Montluel pour presser la réquisition de grains pour le ravitaillement de Lyon et surveiller le trafic.
- 25 : Le Directoire du district de Montluel arrête que sept hussards dirigé par un brigadier iront à Loyes afin de surveiller le long de la rivière d'Ain le trafic de grain; que quatre autres hussards iront à la maison appelée Soleil sur les bords du Rhône pour surveiller le trafic de grain. Il en est de même avec un détachement de quatre hussards envoyés à Thil, quatre autres commandés par un brigadier à Corcy et Cordieux tandis que le reste du détachement sous les ordres du maréchal des logis resteront à Monteiller. Mise en liberté de François Juvanon.
- 28 : Suppression de la maison de détention du Châtelard à Bourg, par la municipalité, et transfert des détenues à la maison de la Charité.
- 29 : Le district de Pont de Vaux envoie vingt cinq hussards et gardes nationaux cantonner à Manziat pour empêcher le trafic des grains mais aussi accélérer les réquisitions.

Brumaire an 3

- 1^{er} : Suite à un arrêté du représentant du peuple Reverchon, le district de Montluel met en réquisition le bois de noyer propre à être utilisé pour la fabrication des fusils et pistolets.
- 7 : Suite à la demande du commandant de la Garde Nationale de Bagé de recevoir des hussards en garnison, le district de Pont de Vaux décide l'envoi de douze hussards dans la commune pour aider la garde nationale à surveiller le trafic des grains.
- 10 : Arrêté du représentant Boisset contre tous les prêtres. Arrêté de Boisset autorisant la transformation du couvent des Ursulines en caserne de cavalerie. Arrêté de Boisset réintégrant aux Claristes de Bourg Trocu Malix, François Juvanon, Antoine Juvanon et Tenand. Boisset autorise la réparation du clocher de Notre Dame à Bourg ainsi que la mise en place de l'horloge.
- 17 : Réquisition de 8 000 quintaux de grains dans le district de Montluel pour Lyon.
- 18 : Les officiers municipaux de St Laurent sur Saône se plaignent aux officiers municipaux de Bagé que les Hussards des Alpes en cantonnement chez eux prennent des œufs et des

volailles aux habitants de St Laurent, se qui occasionnent des rixes à mains armées. Réunion des communes de Viriat et Fleyriat.

- 19 : Réunion des communes de Crangeat et Attignat.
- 22 : Suspension des séances des Jacobins de Paris.
- 26 : Réunion des communes de Neuville sur Ain et Thol.
- 27 : Réunion à St Rambert de six jeunes gens choisis pour suivre les cours de l'Ecole de Mars.

Frimaire an 3

- 11 : Réunion des communes de Lyonnrières et St Etienne du Bois.
- 14 : Réunion des communes de Meillonas et Sanciat.
- 16 : Les administrateurs du district de Belley écrivent au Comité de Salut Public et aux députés de l'Ain pour se plaindre de la disette qui règne dans le district.
- 17 : Réunion des communes de Germagnat, Toulangeon et Lasserra.
- 23 : Réunion des communes de Lent et Longchamp.
- 25 : Les administrateurs du district demandent aux officiers municipaux de Poncin de faire le recensement des bois de noyer pour les fusils et les pistolets.

Nivôse an 3

- 1^{er} : Un détachement vingt cinq hussards des Alpes quittent Lyon pour cantonner à Châtillon sur Chalaronne.
- 6 : Le département autorise le citoyen Hély, courrier de Bourg à Mâcon à prendre 2 chevaux de poste au Logis-Neuf pour se rendre à Mâcon, mais la trop grande quantité de neige l'empêche de faire le trajet.
- 14 : Le district de Montluel prend un arrêté répartissant la réquisition de 18 000 quintaux d'avoine dans le district. Pérouges se voit taxer de 150 quintaux.
- 16 : Création de l'Institut des sourds et muets.
- 19 : Réunion des communes de Certines et des Rippes.
- 27 : Cantonnement de 25 hussards des Alpes à Châtillon-sur-Chalaronne.
- 28 : Libération du hussard Charles Hébert du 1^{er} régiment, natif de Vouvre, département du Calvados, détenu à Bourg, par arrêté du représentant du peuple Cassanyès.

Pluviôse an 3

- 15 : Le district de Montluel prend un arrêté qui fixe le prix des grains pour les magasins militaires.
- 19 : Le district de Montluel chasse les suspects en prenant un arrêté qui oblige les personnes installées à Montluel depuis le 14 Juillet 1789 à présenter au comité de police de la municipalité leur certificat de conduite du lieu où ils résidaient.
- 26 : Début d'assassinats de sans-culottes dans les rues de Lyon.

Ventôse an 3

- 2 : Réunion des communes de Courmangoux et Roissiat.
- 9 : Le Directoire du District de Trévoux prend un arrêté qui ordonne la réparation et l'agrandissement du chemin de halage de la commune de Trévoux depuis le four à chaux jusqu'au quai de la commune.

- 26 : Arrêté du Comité de Sûreté Générale qui met en liberté les frères Juvanon de St Rambert, Tenand et Trocu-Malix.

Germinal an 3

- 5 : Refus de la commission des revenus nationaux de nommer un archiviste pour trier les parchemins du district de St Rambert.
- 10 : Délibération de la municipalité de St Rambert suite à une pétition de Tenand, Trocu-Malix et des frères Juvanon, pour obtenir leur liberté que la municipalité de Bourg sursoit à l'exécution de celle de St Rambert.
- 13 : Malgré la délibération favorable de la municipalité de St Rambert du 10, la municipalité de Bourg refuse d'exécuté l'arrêté du Comité de Sûreté Générale mettant en liberté les frères Juvanon, Trocu-Malix et Tenand prétextant que l'arrêté ne leur a pas été adressé par les autorités compétentes.
- 24 : Les représentants du peuple à Lyon décident le transfert à Lons-le-Saunier des détenus politiques de Bourg.
- 26 : Le Comité de Sûreté Générale rapporte son arrêté du 26 Ventôse.
- 29: Le sans-culotte Thévenin, instituteur, se pend dans la prison des Claristes de Bourg.
- 30 : Assassinat de Blanc-Désisles, Rollet-Marat, Merle, Juvanon, Ducret et Chaigneau au faubourg du Jura à Bourg par d'anciens détenus.

Floréal an 3

- 15 : Massacre de 96 terroristes dans les prisons de Lyon dont Dorfeuille.
- 17 : Les terroristes de Trévoux sont mis en surveillance domiciliaire.

Prairial an 3

- 1^{er} : Insurrection des sans-culottes des faubourgs parisiens aux cris : Du pain et la Constitution.
- 6 : Assassinat dans les prisons de Lons le Saunier de Frilet et Laymant.
- 9 : Arrêté du district de St Rambert pour désarmer les terroristes.
- 12 : Suppression du Tribunal Révolutionnaire.
- 13 : Neuf prisonniers de guerre autrichiens s'évadent de leur cantonnement de Montluel.
- 17 : Suite à l'annonce des massacres des détenus à Bourg, à Lons-le-Saunier et à Lyon, Boisset arrête la suspension des charges retenues contre les Sans-Culottes.
- 18 : Suite à l'intrusion de vingt sept brigands venant de Lyon dans la commune de St Nizier, le directoire du district de Montluel prend un arrêté pour faire patrouiller les brigades de gendarmerie de Montluel et Chalamont de jour et de nuit.
- 20 : Décès de Louis XVII au Temple.
- 22 : Décret de la Convention rayant de la liste des émigrés tous ceux qui ont fuit après le 31 mai 1793.
- 29 : Exécution de Jean Marie Claude Alexandre Goujon de Bourg et des derniers Montagnards à Paris.

Messidor an 3

- 7 : Des habitants de Chanaz (département du Mont Blanc), se rendent, armés de bâtons, faucilles, serpes et fourches, au village de Lavour, pour faucher les blés semés dans l'île du port.

- 8 : Débarquement d'une armée de 4 000 émigrés dans la baie de Carnac.

Thermidor an 3

- 3 : Capitulation des contre révolutionnaires de Quiberon.
- 4 : Signature de la paix entre la France et l'Espagne.
- 5 Thermidor an 3 : L'ambassadeur de France en Suisse prévient le directoire du département de l'Ain qu'il a signé avec l'ambassadeur d'Espagne un traité de paix et d'amitié.
- 18 : Suppression des certificats de civisme.
- 22 : Décret d'arrestation de Fouché et de plusieurs autres députés de la Montagne.
- 28 : Création du franc comme unité monétaire.

Fructidor an 3

- 5 : Adoption de la Constitution de l'an III.
- 14 : La municipalité de Lélex écrit aux représentants du peuple chargés du département de l'Ain pour demander une cloche.

Vendémiaire an 4

- 18 : Ecrasement des royalistes par le général Bonaparte à l'église St Roch à Paris.
- 19 : Créations des cantons comme unités territoriales.
- 20 : Début des élections aux Conseils des Cinq Cents et des Anciens.
- 21 : Décret de la Convention arrêtant les poursuites contre les Montagnards.

Brumaire an 4

- 1^{er} : Une troupe de 25 à 30 hommes habillés de vestes marrons, de gilets bleu, de chapeau ciré et armés de pistolets, sabres et fusils, attaquent et volent le château de Leyment.
- 3 : Décrets contre les prêtres réfractaires et les émigrés.
- 4 : Début du Directoire.
- 24 : Suite à un arrêté du Comité de Sûreté Générale, l'administration du département de l'Ain prend un arrêté qui interdit la vente et l'usage des épées, cannes-épées, sabres, poignards et bâtons ferrés.

Nivôse An 4

- 1^{er} : une troupe de 15 à 20 personnes armées de sabres, de fusils et de pistolets attaquent, volent et torturent les habitants du château de la Servette.
- 3 : Le commissaire du Directoire Exécutif du département de l'Ain ordonne l'envoi d'une troupe de dragons dans le canton de Lagnieu pour abattre des croix de bois que les habitants de St Sorlin et de Ste Julie ont érigé.
- 10 : Armistice sur le Rhin entre Français et Autrichiens.
- 12 : Création du ministère de la Police Générale.
- 15 : Arrêté de l'administration du Département contre les dévastateurs de bois nationaux ou communaux et portant l'établissement de gardes champêtres.
- 19 : Arrivée de Reverchon à Lyon pour lutter contre les adversaires de la Révolution dans la région.

Pluviôse an 4

- 5 : Droit de nommer provisoirement les administrateurs des municipalités de cantons par le Directoire.
- 30 : Suppression de l'émission des assignats.

Ventôse an 4

- 12 : Nomination du général Bonaparte à l'armée d'Italie.
- 27 : Arrêté du Directoire pour épurer les administrations des jacobins.
- 28 : Création des mandats territoriaux.

Germinal an 4

- 12 : Le commissaire du pouvoir exécutif du canton de Ferney dénonce au commissaire du pouvoir exécutif de l'administration du département de l'Ain, le retour et la présence à Lyon de Jean-Louis-Corneille Dupuy, émigré et aide de camp dans l'armée de Condé.
- 17 : Parution du Manifeste des Égaux de Babeuf.
- 23 : Victoire de Montenotte sur les Autrichiens.
- 24 : Victoire de Millesimo sur les Sardes.

Floréal an 4

- 26 : Des malveillants tentent d'abattre l'arbre de la liberté de Béon, planté par des femmes, pour y substituer une croix. Signature de la paix entre le roi de Sardaigne et la France. Rattachement de Nice à la République.

Fructidor an 4

- 1^{er} : Signature d'une alliance entre l'Espagne et la France.
- 5 : Le fondé de pouvoir des héritiers de Labaume Montrevel se rend auprès de l'administration municipale de Bourg pour récupérer plusieurs objets provenant de la succession.
- 8 : Signature de la paix entre le margrave de Bade et la France.
- 19 : Signature de la paix entre le prince électeur de Bavière et la France.

Frimaire An 5

- 10 : Arrêté du département de l'Ain mettant en place des mesures de police générale et de maintien de la tranquillité dans le département.
- 12 : Une dizaine de brigands pénètrent chez un hôtelier de Briord qu'ils pendent deux fois pour obtenir son argent, les bijoux de ses filles et son mobilier.
- 22 : Nomination de Joubert au grade de général de division à l'armée d'Italie.

Germinal an 5

- 10 : Le commissaire du pouvoir exécutif de l'administration du canton de Ceyzérieu s'étonne de voir des citoyens se rassembler en armes à Ceyzérieu et Lavour, les jours de fêtes et dimanches, pour faire du tir à la cible.
- 15 : Arrêté du département de l'Ain sur le service des gardes champêtres.

Floréal an 5

- 10 : Les administrateurs de la municipalité de canton de Thoiry perquisitionnent chez François Demotas, où ils retrouvent l'arbre de la liberté de St Jean de Gonville, coupé quelques jours plus tôt par lui.

Fructidor an 5

- 22 : Le Département de l'Ain interdit la circulation de journaux antirépublicains dans l'Ain.
- 24 : Une troupe armée pénètre durant la nuit à Nantua et attaque les gens dans la rue, pénètre dans les maisons et menace le préposé du payeur général.

Vendémiaire an 6

- 13 : Quatre brigands reconnus comme des militaires, attaquent le coursier de Lyon à Strasbourg.
- 30 : A 9 heures du matin, une célébration funèbre en l'honneur de Hoche à lieu à Nantua, aux pieds de l'arbre de la Liberté, au son des roulements de tambours.

Brumaire an 6

- 14 : Le directoire du département de l'Ain arrête que l'église de Brou sera débarrassé des foins et pailles qui s'y trouvent.

Frimaire an 6

- 23 : Un marchand revenant de Lyon est détrossé par quatre individus armés de fusils, de pistolets et de bâtons.
- 28 : Vol de farine saisie dans les bureaux de la douane du Grand Sacconnex par une troupe d'hommes armés.

Nivôse an 6

- 8 : Des troupes suisses ouvrent le feu sur des douaniers français qui tentaient d'interpeller des contrebandiers armés vers la frontière genevoise.

Pluviôse an 6

- 2 : Célébration du 21 janvier 1793 à Bourg par les autorités administratives.
- 22 : Entrée triomphale de troupes revenants de l'armée d'Italie et de passage à Bourg avec établissement d'un arc de triomphe du côté de la route de Lyon.
- 30 : Le citoyen Charles Martin fait la lecture, dans l'église de Maillat, d'un mandement signé de l'archevêque réfractaire de Lyon Malboeuf.

Ventôse an 6

- 16 : Le commissaire exécutif près l'administration du département de l'Ain, Grosccassans Dorimond, envoie un avis de recherche sur les auteurs de 5 brochures royalistes.

Germinal an 6

- 24 : Le ministre de la Police Générale écrit au département de l'Ain pour blâmer la conduite de l'administration municipale de Versoix qui a fait ériger une montagne autour de l'arbre de la Liberté le jour de la fête de la souveraineté du peuple.

Floréal an 6

- 26 : 259 livres et ouvrages provenant des bibliothèques des émigrés Murat-Montferrand, Montrichard et Balme, ainsi que de la Chartreuse de Portes et d'Ambronay, sont volés avec effractions du dépôt d'Ambronay.

- 28 : Loi réunissant le pays de Gex au département du Léman.

- 30 : Des chauffeurs attaquent une ferme isolée dans la commune de Chaleins, où ils chauffent un homme, puis après avoir volé l'argent, les chauffeurs tuent sa femme et un berger et les font tout les trois brûler dans leur maisons.

Messidor an 6

- 5 : Le commissaire du pouvoir exécutif près l'administration municipale du canton de Treffort dénonce au département les préparatifs de la célébration de la fête de la St Jean dans une chapelle du hameau des Mangettes.

- 10 : Fête de l'agriculture à Bourg.

- 30 : Etablissement d'une prison à Corcelles, pour le compte de l'administration du canton de Brénod.

Thermidor an 6

- 10 : L'administration municipale du canton de Leyssard prend un arrêté réglementant les débits de boisson et l'hôtellerie.

- 23 : Célébration de la fête du 10 août à Bourg.

- 27 : Le Conseil des 500 décrète une loi qui annule l'inscription sur la liste des émigrés de Léger-Félicité Sonthonax.

Fructidor an 6

- 8 : Loi rattachant le pays de Gex au département du Léman.

Frimaire an 7

- 6 : La gendarmerie de Chalamont perquisitionne chez la citoyenne Lannet à Châtillon la Palud, où elle trouve des papiers et des objets de réfractaires servant au culte.

- 24 : Le ministre de la Police Générale avertit le commissaire du pouvoir exécutif de l'administration centrale du département de l'Ain que le comité anglais de Constance, avec l'aide d'un dénommé Valdené, cherche à établir un foyer contre-révolutionnaire dans les montagnes suisses.

Nivôse an 7

- 15 : Le ministre de la Police Générale avertit le commissaire du pouvoir exécutif de l'administration centrale du département de l'Ain qu'à Mayence, un Rousph de Varicourt, ingénieur émigré, a donné au comité anglais un mémoire sur les positions avantageuses dans

les montagnes suisses. Le ministre prévient le département que les correspondances des espions passe par le Jura pour gagner Lyon et Paris, par le département de l'Ain.

Germinal an 7

- 10 : Fête de la jeunesse à Bourg.

Floréal an 7

- 2 : Suite à une demande du juge de paix du canton de Marlieux, l'administration municipale du canton de Marlieux, arrête la création d'une maison d'arrêt dans la sacristie de l'église de Marlieux.

Prairial an 7

- 20 : Célébration de la fête funèbre en l'honneur des ministres Roberjot et Bonnier assassinés à leur retour de Rastadt, à Bourg.

Thermidor an 7

- 9 : Fête du 9 thermidor à Pont de Veyle.
- 28 : Mort de Joubert à Novi.

Fructidor an 7

- 8 : La gendarmerie de Ruffieux, sur réquisition de l'administration communale du canton du Grand Abbergement, se rend chez les frères Allême, où elle découvre des objets du culte laissés par des prêtres réfractaires.
- 17 : Loi qui ordonne la célébration d'une fête funèbre pour honorer la mémoire du général Joubert.
- 19 : L'administration municipale de Bourg met un appartement du château de Châlles à disposition du lieutenant chargé de l'habillement du 9^e régiment de chasseurs à cheval.

Vendémiaire an 8

- 10 : Célébration de la fête funèbre en l'honneur du général Joubert à Bourg.
- 27 : L'atelier du maître sellier du 9^e régiment de Chasseurs à Cheval est placé au château de Challes.

Brumaire an 8

- 25 : Huit brigands armés de fusils à canons doubles attaquent la diligence reliant Strasbourg à Lyon dans les environs de Bourg.

Frimaire an 8

- 7 : Administration départementale de l'Ain accepte et reconnaît le coup d'état du 18 brumaire et invite les administrations municipales et les commissaires du gouvernement à prêter serment.

